VOLUME XVI. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 19 DECEMBRE 1928 — NUMERO 39

Abonnement: "LA LIBERTÉ" [illegible]
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont.

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LES VOYAGEURS DE LA SURVIVANCE A LEUR DEPART DE WINNIPEG SAMEDI

Ils sont reçus au Parlement par l'honorable E.-A. Hoey, ministre de l'Instruction publique.

Les excursionnistes du quatrième voyage de la Survivance, au nombre de plus de deux cents, sont partis de Winnipeg, à 3 h. de l'après-midi, samedi, par le train spécial du Canadien National.

Les voyageurs de l'Alberta et de la Saskatchewan sont arrivés le matin à 8 h. 45. Ils se sont rendus de la gare Union au Parlement, où les autorités provinciales avaient manifesté le désir de leur souhaiter la bienvenue au passage. Une délégation a été reçue fort aimablement dans son bureau par l'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'Instruction publique, en l'absence de l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'Agriculture.

Tous les membres de l'excursion ont été ensuite introduits dans la salle de l'assemblée législative. En quelques mots, M. Donatien Frémont les a présentés au ministre, rappelant le but de ce voyage annuel et l'assurant de leur entière coopération pour promouvoir la cause du Manitoba et des autres provinces de l'Ouest auprès de leurs parents et amis de l'Est.

M. Hoey a salué nos compatriotes au nom du gouvernement, exprimant toute sa satisfaction de leur visite amicale et leur souhaitant un heureux voyage au pays des ancêtres.

Le R. P. Tessier, O.M.I., rédacteur au "Patriote de l'Ouest", a remercié le ministre au nom des voyageurs. Faisant allusion aux lois scolaires votées dans la salle même où se faisait la réception, il a félicité le gouvernement de ses efforts pour rendre la situation actuelle, dont il n'est pas responsable, aussi tolérable que possible.

L'excursion de la Survivance est organisée cette année par l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan et se trouve sous la direction de M. Raymond Denis, président de cette société, qu'accompagnent Mme et Mlle Denis. Le gouvernement de la Saskatchewan y a deux représentants: M. S.-M. Jean, du département de l'Instruction publique, et M. Alphonse Dumas, du département de l'Agriculture. On remarque encore parmi les voyageurs: Mgr J.-B. Bourdel, P.D., de Prud'homme, Sask.; M. l'abbé Arès, de l'évêché de Prince-Albert; le R. P. Falher, O.M.I., de Grouard, Alta; M. et Mme Rodolphe Laplante, représentants du nouveau journal albertain la "Survivance"; M. Noël Bernier, représentant de la Liberté; M. et Mme Henri Lacerte, de Saint-Boniface.

M. Alphonse Bruneau, de Winnipeg, MM. J.-E. Lafleur et A. Marion, de Montréal, représentent le Canadien National sur le train spécial.

Si les voyageurs sont moins nombreux que les années précédentes, cela est dû à la grippe qui sévit actuellement à travers tout l'Ouest. Un grand nombre de billets ont été annulés au dernier moment par suite de maladie.

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et de nombreux Canadiens français étaient venus saluer nos compatriotes au moment de leur départ. Mais le vrai salut des Canadiens français du Manitoba leur a été adressé par la voie des airs. Nous publions ailleurs le texte de l'allocution de bons souhaits prononcée par le R. P. G. Hacault, S.J., et radiodiffusée par le poste CNRW. La Chorale du Collège de Saint-Boniface, sous la direction du R. P. Martial Caron, S.J., les a aussi régalés d'un délicieux concert.

Ceux qui font le voyage

Voici la liste des voyageurs de la Survivance: Mgr J.-B.-C. Bourdel, P.D., Prud'homme, Sask.; R. P. E. Tessier, O.M.I., représentant le "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.; R. P. Falher, O.M.I., Grouard, Alta; R. P. Boyer, O.M.I., Lebret, Sask.; M. l'abbé C.-E. Arès, procureur, Prince-Albert, Sask.; M. Raymond Denis, président de l'A. C. F. C., directeur; Mme Raymond Denis, Mlle R. Denis, Vonda, Sask.; M. Noël Bernier, représentant de la "Liberté", St-Boniface, Man.; M. Rodolphe Laplante, représentant de la "Survivance"; Mme Rodolphe Laplante, Edmonton, Alta; M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education du Manitoba, et Mme Henri Lacerte, Saint-Boniface, Man.; M. Alphonse Michaud, Eldersley, Sask.; Mme Delima Hervé, Zenon Park, Sask.; Mme Raoul Lapointe, Bonnyville, Alta; Mlle Philomène Limoges, Bonnyville, Alta; M. James Walters, Blaine Lake, Sask.; Mme T. Chalifoux, M. T. Chalifoux, Morinville, Alta [illegible] M. et Mme Jules Vanier, Mlle Rita Vanier, Major, Sask.; M. et Mme Alex. [illegible] Alta; M. et Mme [illegible] deux filles, Berthe et [illegible], Falher, Alta; MM. A. C[illegible] et A.-L. [illegible] [illegible]

[illegible]

bert, Sask.; Mlle Anna Côté, Willow City, N. Dak.; M. et Mme S. Perrault, Willow City, N. Dak.; Albert Filteau, Mme H. Filteau, Dumas, Sask.; M. Pierre Noël, Saint-Boniface, Man.; [illegible]

LE CHAMPION DU MONDE POUR LA CULTURE DU BLE

Herman Trelle, qui a gagné pour la troisième fois à Chicago, est né à la Rivière-à-la-Paix

Montréal — Revenant de Chicago, où il a gagné pour la troisième fois le premier prix à l'Exposition internationale de grain et de bétail, M. Herman Trelle a été reçu, avec Mme Trelle, par sir Henry Thornton, président du Canadien National, avec qui il est confié des possibilités de la grande région de la Rivière-à-la-Paix en ce qui concerne la colonisation.

Résultats étonnants

En 1926, M. Trelle remportait le prix mondial pour le blé et l'avoine. En 1927, il obtenait le deuxième prix pour le blé et le premier prix pour l'avoine. En 1928, il décrochait le deuxième prix pour le blé et l'avoine et le premier prix pour les pois.

C'est la première fois que le premier prix est accordé pour trois genres de culture à une ferme privée.

Cette année, M. Trelle a récolté 15,000 boisseaux de blé de semence enregistrée, ce qui lui a valu un autre prix.

Culture scientifique

M. Trelle dit que le succès dans la culture dépend de la méthode scientifique. Son exemple est une preuve de cette assertion.

D'origine américaine, M. Trelle est né dans la région de la Rivière-à-la-Paix, où il possède actuellement une ferme magnifique de 321 acres, à Wembley.

Après avoir étudié le génie civil à l'Université d'Alberta, M. Trelle prit part à la guerre, dans le service de l'aviation.

C'est en 1919 qu'il commença de s'adonner à la culture, et y appliquait l'esprit scientifique que lui avait donné sa belle formation. Aussi le succès ne se fit pas attendre, comme le prouvent les résultats cités plus haut. En homme méthodique, M. Trelle a grand souci de l'ordre et de la propreté, ce qui lui a mérité un prix spécial.

L'heureux champion est très sympathique aux Canadiens français qu'il considère comme des sujets très progressifs. Ainsi, il cite le cas d'un nommé Larose, de la Rivière-à-la-Paix, qui a décroché le premier prix à l'Exposition Royale de Toronto. "Les Canadiens qui se livrent à la culture réussissent presque tous, dit M. Trelle; ils y sont pour ainsi dire disposés par nature."

La maison de la légation française à Ottawa

Ottawa — La maison P.-J. Baskerville, située 236, rue Stewart, deviendra le premier janvier prochain la maison française de la capitale. Les arrangements viennent d'être conclus pour que Son Excellence le Ministre plénipotentiaire de France puisse prendre possession de cette spacieuse résidence dès le premier de l'an.

AU CONGRES DE SAINTE-ROSE

Le R. P. Bourque, S.J., et le R. F. Joseph parlent au nom de l'Association d'Education

La convention régionale de l'Association d'Education tenue à Sainte-Rose les 8 et 9 décembre a été des plus satisfaisantes. Salle comble aux deux conférences. L'exécutif de l'Association était représenté par le R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles, et le R. F. Joseph, principal de l'école Provencher de Saint-Boniface.

Le Dr H. Gosselin, prié d'accepter la présidence de l'assemblée, souhaita la bienvenue aux visiteurs dans les termes suivants:

Messieurs les visiteurs, quoique nous soyons dans un des centres les plus éloignés du bureau d'administration centrale de l'Association d'Education, l'exécutif a bien voulu continuer à témoigner sa sollicitude pour nous en nous envoyant pour la troisième fois le R. P. Bourque. Le R. P. Bourque, dont l'autorité et la compétence en matière d'éducation vous sont bien connues, nous est arrivé cette fois accompagné du Rév. Frère Joseph qui, lui aussi, comme la plupart d'entre vous le savent, brille au premier rang de ceux qui s'intéressent à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. La main de maître avec laquelle il dirige depuis plusieurs années les destinées de l'école Provencher à Saint-Boniface nous dit suffisamment ce que doit être sa valeur et comme pédagogue et comme directeur de l'enfance et de la jeunesse. Messieurs, c'est avec plaisir que la population de Sainte-Rose et des environs salue votre présence dans la paroisse et se tient dès maintenant prête à profiter de vos sages leçons, fruits de votre étude approfondie et de votre longue expérience.

Le R. P. Bourque fut le premier à prendre la parole et nous démontra ce que doit être l'instituteur dans ses rapports avec ses élèves, quelle est la grandeur et sublimité de sa mission et enfin la grande responsabilité de sa tâche.

Le lendemain, le Frère Joseph a fait une allocution qui s'adressait plus spécialement aux commissaires d'écoles et aux parents, démontrant par une série d'exemples recueillis au cours de sa longue carrière que les arguments invoqués bien souvent par les parents au détriment des professeurs n'étaient pas toujours basés sur une logique des plus irréfutables.

Parmi les personnes présentes à ces assises de l'éducation, on remarquait le personnel de l'école de Ste-Rose du Lac: Soeur Sainte-Madeleine, principale, Soeur Saint-Robert, Rév. Mère Prieure, Soeur des Séraphins, Soeur Saint-Félicien; Mlle Eva Tucker; Mlle Agnès MacCarthy, école De Lamennais; Mlle Rita Robert, école Saint-Patrick; M. Henri Ramsay, école Saint-Vincent de Paul; Mlle Sylvia Tucker, école Lecoq; Mlle Nora Tennant, école Pennarum; Mlle R. Lynch, principale de l'école Laurier; Mlle Anna Haïtric, école Laurier; Mlle Marie-Jeanne Haïtric, école Verdun; Mlle Y. Grouette, école Sainte-Amélie.

L'élection des officiers pour le cercle local de l'Association d'Education eut lieu le dernier jour du congrès, avec le résultat suivant: Président, Dr H. Gosselin; vice-président, M. Oscar Archambault; secrétaire-trésorier, M. Emile Langevin.

La perception pour la caisse centrale de l'Association a rapporté la somme de $30.

NOTRE SERVICE POSTAL AERIEN

Une avance de vingt heures environ dans le courrier entre Winnipeg et Régina

Ottawa — A peu près deux cent cinquante mille livres de colis postaux et de lettres ont été transportées par les différentes routes postales aériennes du Dominion jusqu'au 30 novembre de cette année, nous montrent les statistiques obtenues au département des postes.

Relativement au service de poste aérienne qui fonctionnera temporairement entre Winnipeg et les villes plus à l'ouest, jusqu'au 29 décembre, il est à remarquer que l'avance de temps dans la distribution des correspondances ainsi transportées sera plus considérable encore qu'il n'apparaît à première vue.

Ainsi, les correspondances transportées de Winnipeg à Régina par avion gagneront environ onze heures sur le transport par chemin de fer. Mais, tandis que les courriers par avion arrivant à Régina à midi et quart pourront y être distribués dans l'après-midi du même jour, ceux qui seront transportés par chemin de fer, arrivant à onze heures du soir, ne pourront être livrés que le lendemain avant-midi, de sorte que l'avance dans la distribution sera de vingt heures environ.

L'avance dans l'arrivée à Calgary sera de 28 heures; avion et convoi de chemin de fer y arrivent tous deux à 4 h. 15 du soir, à un jour d'intervalle. Bien que l'heure d'arrivée ne permette pas la distribution des correspondances le même jour, cependant les locataires de cases postales y trouveront leurs lettres venues par avion le soir même.

A Edmonton, les correspondances par avion arrivant à 5 h. 15 du soir seront prêtes à être distribuées à la première ronde des facteurs, et encore ici, les locataires de cases pourront les avoir le soir même, alors que les courriers transportés par chemin de fer n'arrivant à Edmonton qu'à 10 h. 15 l'avant-midi suivant, ne pourront être distribués avant l'après-midi.

Le service de retour s'effectuera dans les mêmes conditions à peu près, de sorte que ce service est vraiment attrayant pour les correspondances de la période des fêtes, tant au point de vue du temps gagné que de la nouveauté d'envoyer ainsi ses souhaits et ses messages de Noël et du Nouvel An par voie des airs.

L'état du roi George est toujours très inquiétant

Londres — Les bulletins de la santé du roi continuent de donner peu d'espoir. Mercredi, ses médecins ont pratiqué une ponction afin de libérer la base du poumon du fluide purulent qui s'y trouvait localisé. Le patient en a éprouvé un soulagement momentané. Cependant l'opération n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait, le mieux ne s'est pas maintenu.

Le prince Henri, duc de Gloucester, qui faisait la chasse en Afrique en même temps que le prince de Galles, est encore à une forte distance de l'Angleterre, bien que son frère soit arrivé depuis une semaine. On ne l'attend pas à Londres avant la veille de Noël.

Nouvelles Brèves

REGINA — Achille Clément, de Saint-Georges, Man., s'est noyé à Pukatawgan, Sask., 250 milles au nord-est de Prince-Albert.

OTTAWA — Le major général Hugh Havelock McLean, de Rothesay, N.-B., a été nommé lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

MONTREAL — C.-E. Ferland, candidat libéral officiel, est élu député de Joliette par une majorité de 2,363 sur René Guilbault, libéral indépendant.

OTTAWA — M. Frank Oliver a été nommé conseiller de la commission des chemins de fer.

WASHINGTON — Les milieux navals américains sont d'opinion que dans sa prochaine adresse au congrès américain, le président Coolidge recommandera la construction de 15 croiseurs de 10,000 tonnes.

PARIS — M. Lucien Klotz, ancien ministre des finances dans le cabinet de guerre Clemenceau, a démissionné comme sénateur. Il est accusé d'avoir fait des chèques sans fonds suffisants.

ROME — Le Souverain Pontife a conféré l'Ordre Suprême du Christ au président Leguia, du Pérou.

PARIS — S. G. Mgr Fabrègues, évêque d'Alali et coadjuteur de Mgr Jarlin, vicaire apostolique de Pékin, est mort subitement en Sibérie dans le train qui le ramenait en Europe. Il avait 57 ans.

DERNIER SALUT, DERNIER SOUHAIT AUX VOYAGEURS DE LA SURVIVANCE

Présentés par le R. P. G. Hacault, S.J., du Collège de Saint-Boniface, et radiodiffusés par le poste CNRW

A la Chorale Sainte-Cécile du Collège de Saint-Boniface on a réservé l'honneur de faire parvenir sur des ondes invisibles aux voyageurs et aux voyageuses de la Survivance, représentant les 125,000 Canadiens français de l'Ouest, un dernier salut et un dernier souhait.

Vous allez, voyageurs et voyageuses fortunés, vous allez vous retremper au foyer ancestral, vous imprégner de cette atmosphère du vieux "chez nous", si recueillie et si pénétrante, remplie d'effluves mystérieux, baume pour le coeur, force pour l'âme, lumière pour l'esprit? Vous rencontrerez des jeunes que vous n'aurez pas vu vieillir, peut-être pleurerez-vous des morts que vous n'aurez pas vu mourir. Malgré tout, vous vous retrouverez chez vous, car si tout change ici-bas, il y a quelque chose qui ne change pas, c'est le coeur d'un peuple fidèle à lui-même et fidèle à son Dieu.

Mais, heureux Survivants, vous ne ferez pas que voir au pays du vieux Québec. Vous entendrez aussi, et vous parlerez.

Vous entendrez d'abord votre langue, s'épanouissant à l'aise sous le grand soleil du bon Dieu, égrenant ses syllabes nettes, agiles, sonores, librement comme l'alouette dans les profondeurs du firmament. Vous entendrez aussi les questions que l'on vous posera, questions souvent angoissées: "Comment allez-vous par là-bas? Quelle vie vous fait-on? Tenez-vous, avancez-vous, reculez-vous?" Vous répondrez d'abord en disant: "Regardez-nous; si nous étions des moribonds, nous ne serions pas ici: des cadavres ne prennent pas le train. Et puis, nous ne mourons pas de faim: les crève-faim restent chez eux, quand ils en ont un." Ensuite, vous pourrez peut-être comparer vos familles avec celles de vos amis de l'Est; ils verront avec une surprise joyeuse que vous ne dégénérez pas; et si vous indiquez le nombre des enfants établis autour de vous, il se peut qu'on ne puisse pas en montrer autant au coeur même des plus belles paroisses du vieux Québec. Et alors, à tous ces fils de même sang que les Etats du Sud fascinent, vous montrerez nos grandes plaines, riche capital encore à demi exploité qui n'attend que des bras courageux pour rendre cent pour un. Si chaque Survivant pouvait nous amener seulement une famille, ce voyage aurait contribué sa large part à la défense, au progrès et à l'illustration de notre groupe dans l'Ouest. Il ne s'agit pas de dépeupler le pays du Québec, non pas. Il s'agit seulement de canaliser vers l'Ouest le trop-plein d'une population qui, quoi que l'on dise et que l'on fasse, s'écrase incessamment aux guichets des lignes du Sud.

Vous leur parlerez enfin de nos belles paroisses, aussi bien organisées que celles d'en-bas, avec des prêtres de chez nous, une vie paroissiale intense et une piété qui n'a pas fléchi. Vous nommerez nos hôpitaux, nos congrégations, nos couvents, nos académies, nos collèges, nos associations et vous leur ferez constater que vraiment vous portez bien votre nom, que vous "survivez".

Et pour finir, puisqu'il le faut, au nom de tous les Franco-Canadiens de l'Ouest, au nom surtout de ceux du Manitoba et de Saint-Boniface, au nom de nos groupes patriotiques, au nom de nos Associations d'Education et de Jeunesse, au nom du plus vieux collège de l'Ouest, le Collège de Saint-Boniface, affilié à l'Université du Manitoba, et dont les élèves vous ont réjouis de leurs plus graves comme de leurs plus joyeuses chansons, nous vous disons: "Voyageurs et voyageuses de la Survivance, bon voyage, bonnes vacances, bonnes fêtes, et puis joyeux retour parmi nous!"

Le concert de la Survivance au CNRW

Aussitôt après le départ du train, les élèves du Collège de Saint-Boniface ont irradié au CNRW, poste de radio du Chemin de Fer National du Canada, leur concert de la Sainte-Cécile. Pour la circonstance, deux artistes de renom ont prêté leur concours, MM. Paul Demers, pianiste, et Denys Musti, violoniste.

Si l'on en juge par les impressions qui furent communiquées, le concert a fait plaisir à tous les connaisseurs. Les fervents du radio n'ont pas tous les jours l'occasion d'entendre un concert français avec un programme aussi choisi, exécuté avec un tel fini. Car c'est bien là le grand mérite qu'on s'est plu à souligner: expression, interprétation consommée des pièces. Ces éloges sont bien mérités. Les 70 Collégiens ont chanté avec un ensemble parfait. Sûreté des attaques, fusion remarquable des voix, gradation soignée des crescendos et diminuendos, jeu intelligent et discret de l'accompagnateur, Maurice Prud'homme: toutes choses qui ont agréablement impressionné les auditeurs. Les choeurs mixtes de voix formées peuvent avoir plus de puissance; ils obtiennent rarement ce moelleux, ce velouté, cette expression sereine qui fait le charme naturel des voix d'enfants.

Les voyageurs de la Survivance, pour qui le concert était spécialement irradié, ont envoyé par télégramme leurs remerciements et leurs félicitations: "Concert très apprécié. Félicitations. Merci pour voeux de voyage. (Signé) Raymond Denis."

Suivent d'autres témoignages non moins flatteurs:

"Réception excellente. Concert très goûté."

"Meilleur concert irradié à ce poste, depuis son inauguration."

"Who's on the air?... Very good singing. Angelical voices."

"Marvelous blending of boys' voices."

"Pour l'expression et le fini de l'exécution, ce concert a été pour moi un régal artistique que j'ai rarement goûté."

Et l'on pourrait allonger la liste. Mais c'est assez parler du concert. Nous devons maintenant des félicitations au R. P. Gaston Hacault, S.J. Le petit discours qu'il adressa aux voyageurs au nom de leurs compatriotes du Manitoba fut suivi avec grand intérêt, parfois même avec émotion. On y sentait la sincérité du patriote manitobain qui parle avec amour des choses de chez nous.

Félicitons les autorités du Collège qui ont permis pareil plaisir. Félicitons les Collégiens, sans oublier leur directeur. Souhaitons que tous acceptent de recommencer au plus tôt!

W. ROYAL.

UN ECHEC POUR LES PROVINCES

Jugement défavorable du Conseil Privé touchant les compagnies à charte fédérale

Londres — Les législatures provinciales du Canada ne peuvent contrôler la vente des actions de compagnies incorporées suivant une charte fédérale.

Telle est la décision rendue par le comité judiciaire du Conseil Privé, qui a rejeté un appel de la province du Manitoba contre une décision de la Cour d'appel du Manitoba rendue l'an dernier en faveur du gouvernement fédéral. La Cour du Manitoba avait décidé que les stipulations de la loi de ventes d'actions et de la loi de la commission des utilités municipales et publiques étaient "ultra vires" dans la législature du Manitoba. La province d'Alberta, ayant une législation semblable, se trouvait comprise dans cet appel.

Aucune surprise

Ottawa — Le jugement du Conseil Privé d'Angleterre décrétant que les provinces sont sans juridiction sur les compagnies existant en vertu de chartes fédérales n'a causé aucune surprise, dans les cercles officiels d'Ottawa. A l'avenir, aucune législation provinciale ne pourra intervenir avec ces compagnies, le gouvernement provincial ayant juridiction sur les compagnies possédant une charte provinciale seulement.

Le gouvernement fédéral émet rarement des chartes d'un caractère exclusivement provincial, mais même s'il lui arrive de le faire, de temps à autre, par le jugement du Conseil Privé, ces compagnies ne sont pas sujettes aux règlements provinciaux. Telle est l'interprétation que l'on donne au jugement.

ECHOS D'EUROPE

Le budget français de 1929 est adopté

Paris — Après avoir siégé toute la nuit, la Chambre des députés a adopté le budget de 1929 par un vote de 400 contre 120. Le budget prévoit un revenu de 45.415.122.742 francs et des dépenses de 45.368.183.966 francs, ce qui laisse un surplus de [illegible] francs.

La Chambre a approuvé l'augmentation du salaire des députés de 45.000 à 60.000 francs. Cette augmentation est accompagnée d'un nouveau règlement interdisant à un député, après son élection, d'accepter toute position dans une compagnie financière, industrielle ou économique. Si le député accepte une telle position il doit immédiatement démissionner de la Chambre.

La protection des femmes et des enfants

Lugano — Une femme experte aidera dorénavant la Société des Nations pour la protection des enfants et des femmes; elle sera nommée par l'union international des Ligues catholiques féminines.

M. Villegas, du Chili, a proposé cette nomination, qui a été acceptée à l'unanimité par le conseil, après que plusieurs membres eurent remarqué que le nombre de ces experts ne doit pas être assez grand pour encombrer le travail de la commission de la société chargée de ce problème.

L'évêque de Londres et les "slums"

Londres — "Nos quartiers pauvres sont une véritable honte pour la chrétienté. Est-il possible qu'un pays qui a pu dépenser cinq millions de livres sterling par jour durant la guerre puisse faire si peu pour supprimer ce fléau intolérable en temps de paix?" Telle est l'idée principale d'une lettre pastorale du Rév. Arthur Winnington-Ingram, évêque de Londres, lue dans toutes les églises de Londres.

Un mémorandum présenté par le comité de logement de l'évêché dit que 15 conseils d'arrondissements à Londres n'ont rien fait depuis sept ans pour éliminer les taudis. Quelques sous ajoutés à l'impôt sur le revenu suffiraient à faire disparaître totalement ces quartiers malsains. On a déjà dépensé des millions et la plupart du temps en pure perte, dit l'évêque, contre le rhumatisme, la tuberculose, qui sont des maladies habituelles dans les taudis.

Des écrivains demandent le retour de Léon Daudet

Paris — Onze des écrivains les plus éminents de France, dont plusieurs académiciens, viennent d'adresser une requête au président de la Société des Gens de lettres le priant de demander au gouvernement le retour de Léon Daudet, qui s'était réfugié en Belgique à la suite de son évasion de la prison.

La requête porte les noms de la comtesse de Noailles, d'Henri-Robert, de Paul Bourget, d'Henry Bernstein, de Georges Duhamel, de Paul Valéry et de Roland Dorgelès.

Le rapport du sénateur Dandurand sur l'hygiène

Lugano — Le sénateur Dandurand, délégué du Canada à la S.D.N., a présenté un rapport qui fut accepté, exposant un plan de coopération avec les Etats de l'Amérique latine dans le domaine de l'hygiène, lequel rapport souligne aussi les progrès accomplis.

Une enquête sur la lèpre et sur la mortalité infantile a été organisée et se fait actuellement dans le Brésil, l'Argentine, le Chili et l'Uruguay. Cette enquête sera continuée dans les pays de l'Amérique du Sud.

Majorité pour Poincaré réduite à 52

Paris — L'opposition a déclenché une attaque imprévue contre le gouvernement en se servant de l'impôt sur le revenu. Elle a demandé une réduction de l'impôt sur les revenus : $1,000 ou moins et une forte augmentation sur les revenus de $8,000 ou plus.

Pour une fois, les communistes, socialistes et radicaux se sont unis contre le gouvernement. Le premier ministre Poincaré était absent et M. Chéron, le ministre des Finances, fut vivement pressé en sa qualité de leader du gouvernement. Il finit par poser la question de confiance et le cabinet traversa l'orage en obtenant un vote de 315 contre 263.

Cette majorité de 52 voix est la plus petite que le gouvernement Poincaré ait encore obtenue.

La question des congrégations en France

Paris — Le cabinet est arrivé à un plein accord sur le texte définitif des articles concernant les congrégations de missionnaires. L'exposé des motifs précise la régression de l'influence française à l'étranger, à la suite de la disparition continue des missions, et reproduit l'appel de 40 professeurs d'universités, en faveur des missions. Il rappelle que tous les gouvernements de la république ont accordé des subventions aux missionnaires.

L'autorisation sera révocable par décret.

Le midi de la France a récolté beaucoup de vin, et du bon!

Paris — La récolte de vin de 1928 est, comparativement aux années précédentes, une belle récolte et même exceptionnelle.

Enfin, le vin de 1928 est un vin riche en couleur et en bouquet, un vin digne d'être mis en bouteilles.

Sera-t-il meilleur marché que pendant l'année 1927? On peut le croire bien que les cours sur les marchés méridionaux soient à l'heure actuelle stabilisés aux environs de 145 à 175 francs l'hectolitre pour des vins pesant de 8 à 10 degrés.

MANITOBA

LA BROQUERIE

M. et Mme Arthur [illegible] ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 6 décembre, baptisé le 7, sous les noms de Joseph-Charles-Antoine. Parrain et marraine: M. et Mme Louis-Joseph Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

FANNYSTELLE

Baptêmes

Le 1er novembre — Toussaint-Lionel, fils de Charlemagne Piché et de Marie-Louise [illegible]. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide [illegible].

Le 1er novembre — Marie-Berthe-Cécile, fille d'Etienne Poitras et d'Alda Cormier. Parrain et marraine: M. et Mme Alcide Arnal.

Le 2 décembre — Baptisée à l'hôpital de Saint-Boniface, une enfant d'Emile Syrenne et de Marguerite Arnal.

Le 3 décembre — Baptisée à la cathédrale de Saint-Boniface, une fille d'Henri Arnal et d'Augustine Normandeau.

Décès

Les anges sont venus chercher le jeune Toussaint-Lionel Piché. La sépulture de ce cher enfant a eu lieu le 10 novembre.

Le 3 décembre, une autre petite sépulture, celle de la petite fille de M. et Mme Emile Syrenne. Cette pauvre petite n'a vécu que deux jours. Que les destinées du bon Dieu sont insondables!

Aux deux familles éplorées nous offrons nos plus chaleureuses sympathies.

Construction

M. Eugène Côté s'est construit au village une bonne maison. Il l'a inaugurée le samedi 15 décembre. Qu'il fait bon d'avoir un bon chez soi! Nos meilleurs voeux de succès et de bonheur à la famille Côté.

Concert de la Survivance

C'est avec plaisir que nous avons suivi le programme exécuté par nos chanteurs du Collège de Saint-Boniface, le 15 décembre. Si nos amis les Anglais pouvaient soupçonner combien le français au radio charme des oreilles canadiennes-françaises, ils nous procureraient plus souvent cet indicible plaisir. Grand merci, messieurs du CNRW. A vous, Révérends Pères du Collège et M. Wilfrid [illegible], mille fois merci. Veuillez accepter nos plus sincères félicitations. Vous avez remporté un véritable succès. Encore! Encore!

ST-FRANCOIS-XAVIER

M. et Mme Pierre Deslauriers, de Sainte-Amélie, étaient en visite chez les frères de M. Deslauriers, ces jours derniers. Ils ont visité des parents à Saint-Vital, Grande-Pointe et Starbuck, et sont retournés enchantés de leur voyage.

SAINTE-AGATHE

C'est dimanche prochain, 23 décembre, à 8 h. du soir, qu'aura lieu la grande partie de cartes des Enfants de Marie. Cette soirée sera exceptionnellement amusante et nous invitons tous les paroissiens et amis de Sainte-Agathe, ainsi que ceux des paroisses environnantes, à y assister en grand nombre.

Outre un programme musical bien choisi, il y aura du chant.

On jouera le whist. De jolis prix seront donnés aux heureux gagnants. Il y aura enfin et on vous réserve en plus quelques surprises.

Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule. Bienvenue!

SAINT-EUSTACHE

Les dames de la Congrégation de Sainte-Anne ont eu leur soirée de cartes le 18 décembre. Mmes Arthur [illegible], Joseph Lachance et Arthur Gervais en furent les organisatrices. Leur succès fut si grand qu'il n'a été manqué qu'une seule fois cette année. Un proverbe ancien dit: "Ce que femme veut, Dieu le veut". Les Dames de Sainte-Anne veulent faire beaucoup pour leur église et elles y réussissent toujours au-delà de toutes leurs espérances.

Merci, Mesdames! Sans vous nous ne pourrions pas faire grand'chose de bien.









VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 19 DECEMBRE 1928 NUMERO 29

Il est très important d'élever une discipline sérieuse. Des actions séparées sont autant de coups de feu en l'air; seule l'action concertée et méthodique peut nous conduire au but de nos efforts.
MGR BELIVEAU.

LA LIBERTÉ

Nos armes, ce sont les organisations et le journal. Je dis: le journal et les organisations, car les organisations ne seraient possibles que grâce au journal.
RAYMOND DENIS.

UNE JOURNÉE SOCIALE

Le Comité *La Vérendrye* de l'A. C. J. C., dont on sait l'activité méthodique et persévérante au service de toutes les bonnes causes, vient de prendre une initiative appelée à de féconds résultats. Il organise une *Journée Sociale* qui aura lieu à Saint-Boniface vers la fin du mois de janvier. L'événement suscite déjà un intérêt bien compréhensible dans tous les milieux et spécialement parmi la classe ouvrière.

En annonçant cette belle nouvelle, notre *Jeunesse Catholique* répond à un désir d'apostolat nettement exprimé par les Souverains Pontifes et suit l'exemple que lui donnent l'Europe et l'Est du Canada. On connaît l'objet des Semaines Sociales, dont l'institution remonte déjà à un quart de siècle et qui ont été introduites avec succès dans notre pays en 1920. En France, des centaines d'auditeurs venus de tous les points du territoire suivent, chaque année, ces magnifiques congrès doctrinaux consacrés à l'étude des divers problèmes qui intéressent le monde du travail. Les catholiques les plus éminents y prennent la parole. Des évêques et des cardinaux président les réunions, prennent part aux discussions, exposent la doctrine de l'Eglise. Chez nous, Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe ont eu tour à tour leurs Semaines Sociales, sur le modèle et dans l'esprit de celles de France, mais adaptées aux besoins propres du pays.

Ce que l'on fait ailleurs pour promouvoir le mouvement catholique social, pourquoi ne pas le tenter ici sur une échelle plus modeste, en utilisant les bonnes volontés et les talents dont nous pouvons disposer? Telle est l'idée qui pousse à agir les organisateurs de la *Journée Sociale*.

* * *

La question ouvrière, toujours si complexe et si difficile à embrasser dans ses multiples aspects, est d'une importance capitale dans notre milieu. Il faut l'étudier à la lumière des enseignements de l'Eglise, car elle seule possède une doctrine sociale capable de définir avec autorité les droits et les devoirs de chacun, ouvrier et patron; elle seule peut écarter la division funeste des classes par le règne de la charité chrétienne. Sans doute, notre population ouvrière canadienne-française est demeurée foncièrement saine et ne se laisse guère prendre à l'utopie socialiste; mais il importe de raffermir ses convictions et de tenir constamment en éveil son bon sens traditionnel, pour lui permettre de résister à certaines influences et sollicitations de l'extérieur.

Le programme de la *Journée Sociale*, que l'on fera connaître bientôt, comporte une série de cours ou conférences sur des sujets d'intérêt pratique pour la classe des travailleurs de toute catégorie. Les femmes et les jeunes filles, qui occupent une place de plus en plus grande dans le commerce et l'industrie, ne sauraient être négligées. C'est à des dames que l'on demandera de traiter les problèmes du travail féminin. Chaque leçon de professeur servira de base à une discussion à laquelle seront conviés tous les auditeurs. On espère que le R. P. Papin Archambault, S.J., le père des Semaines Sociales au Canada, sera au nombre de ceux qui prendront la parole. Sa présence au milieu de nous jettera un vif éclat sur cette première *Journée Sociale* manitobaine.

Nos amis de l'A. C. J. C. sont en droit de compter sur le concours de tous nos compatriotes pour assurer le succès de leur entreprise, et il ne leur fera certainement pas défaut. Dès maintenant ils font appel à la générosité du public pour les aider à défrayer l'organisation matérielle de l'oeuvre. Nous croyons inutile d'insister: tous comprendront que l'initiative mérite d'être encouragée.

Donatien FREMONT.

IMPRESSIONS DE LE PAS

[illegible]

La Musique Religieuse

Beauté du chant grégorien

[illegible]

De-ci de-là

La richesse en livres du monde civilisé

[illegible]

Un journal en peau de phoque!

[illegible]

Une personne qui a ... que deux cents pendant 101 ans

[illegible]

Un nouveau Dominion?

[illegible]

FANTASIO.

L'Alliance Française

UN CANADIEN SOUS LA CROIX DU SUD

[illegible]

La vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus traduite en langue chinoise

[illegible]

NOUVELLES DE PARTOUT

Pour être capitaine il faudra savoir le français

[illegible]

Une déclaration de M. Veniot

Ottawa — Le ministère des postes à Ottawa transmet à la presse le communiqué suivant: [illegible] par l'hon. P.-J. Veniot, ministre des postes, les journaux allèguent qu'il aurait déclaré pendant ce discours que 263 maîtres de poste ont été destitués pour cause de vol. [illegible]

M. Veniot proteste énergiquement contre l'emploi du mot "vol". [illegible]

La grippe sévit à Montréal

Montréal — On ne peut pas contrôler officiellement le nombre de cas de grippe "intestinale" qui sévit actuellement à Montréal, mais il est certain que la population est très sérieusement affectée. [illegible]

Surintendant des écoles de Winnipeg pendant 43 ans

Le Dr Daniel McIntyre, M.A., qui était surintendant des écoles de la ville de Winnipeg depuis 1885, prend sa retraite à la fin de l'année. Il est âgé de 77 ans. Lorsqu'il fut nommé à son poste, Winnipeg comptait huit écoles, 45 instituteurs et 3,500 élèves; aujourd'hui il y a 79 écoles, 985 instituteurs et 38,500 élèves. Le Dr McIntyre va consacrer ses loisirs à voyager.

La Commission du radio se met à l'oeuvre

Ottawa — La nouvelle Commission du radio, désireuse de se mettre au travail sans tarder, a tenu ses premières séances à Ottawa. [illegible]

Les membres de la Commission sont: Sir John Aird, de Toronto; C.-A. Bowman, d'Ottawa, et A. Frigon, de Montréal.

Exposition de produits d'art et d'industrie de la France

Le Chemin de Fer Canadien National annonce que, sous la direction de l'Attaché Commercial de France, M. [illegible] [illegible]

Un chemin de fer dans le nord de la Saskatchewan

Regina — L'hon. T.-C. Davis [illegible] [illegible] Il a précisé que la "Consolidated Smelters", de Trail, C.-B., s'était procuré une option sur les gisements considérables découverts par D.-A. Hall, M.P.P., à Torrentine Lake, et que, si les sondages au diamant donnaient les résultats attendus, il ne faisait aucun doute que la voie ferrée pénétrerait au nord de la Saskatchewan.

Des recommandations de M. l'abbé Casgrain

Ottawa — M. l'abbé Casgrain, aumônier des immigrants catholiques, a eu une entrevue, à Ottawa, avec l'hon. Robert Forke, au sujet des observations qu'il a faites, concernant de jeunes immigrantes qui prennent une autre direction que celle qu'on leur destinait.

Deux recommandations importantes sont faites au ministère par l'abbé Casgrain. Il suggère une plus grande protection à accorder aux jeunes immigrantes qui arrivent seules, particulièrement celles du centre de l'Europe qui ne savent pas l'anglais et sont conséquemment sujettes à l'exploitation. Il faudrait aussi surveiller davantage les agissements des sous-agents des compagnies de transport, dont le grand souci est d'augmenter les affaires des compagnies en envoyant le plus grand nombre possible d'immigrants au Canada.

Accusé d'avoir spéculé sur des immigrants

New-York — Un membre de la gendarmerie montée du Canada est arrivé à bord du "Conte Biancamano" avec un prisonnier, nommé Elevio Masi, qui est accusé d'avoir fait pénétrer au Canada, au moyen de faux permis, 35 émigrants italiens et d'avoir obtenu $200,000 de fermiers canadiens pour le travail de ces émigrants comme valets de ferme.

L'élevage des animaux à fourrure en Europe

Vancouver — L'élevage des animaux à fourrure du Canada commence à intéresser vivement les Européens, si l'on en juge par les fréquentes expéditions de nos animaux de prix vers les divers pays d'Europe. Ainsi la semaine dernière Gillis Bros., éleveurs de Merritt, C.-B., envoyaient par messageries du Pacifique Canadien, une consignation de 70 superbes renards à Grenoble, France, où ils constitueront le noyau d'une ferme d'élevage. Ces animaux évalués à plus de $100,000, sont expédiés dans des cabanes à claire-voie d'une construction spéciale. M. Croyton, autre éleveur de Merritt, expédiait aussi par les messageries du Pacifique Canadien, 20 couples de renards argentés à Gothenberg, Suède.

9,000 personnes emprisonnées par erreur

New-York — On annonce que la Cour d'appel de l'Etat de New-York a établi que, depuis le 18 avril de l'année dernière, plus de 9,000 personnes ont été emprisonnées illégalement. Cette déclaration cause une certaine émotion.

Deux Allemands sont condamnés pour un livre blasphématoire

Berlin — Un caricaturiste et un éditeur, Wieland Herzfelde, ont été condamnés à payer une amende de 2,000 marks pour avoir illustré et édité un volume, le Schweijk, "The Good Soldier", impie et sacrilège.

La condamnation a été deux fois plus sévère que l'avait demandé le procureur de l'Etat, [illegible]



AU COLLÈGE

Directeur: [illegible]

Noël

D'où viennent ces activités inaccoutumées? Pourquoi ces préparatifs? Pour qui ces airs de fête, ces couronnes de gui qui pendent aux rideaux des salons, ces beaux sapins verts tout frangés d'argent? La réponse est sur toutes les lèvres, elle brille dans tous les yeux: Noël, Noël, voici Noël!

Noël! Que de souvenirs cristallisés autour de ce mot!

Noël, c'est une année qui fuit, mais une autre s'amène comme pour faire mourir nos regrets...

Noël! Quel mot lointain et surnaturellement doux, si vieux... si vieux!... "et qui ne vieillit jamais. Noël... on dirait le pseudonyme de Dieu quand Il était petit... Noël, mot blanc, mot givré, le lys des mots, qui ne semble fait que pour s'échapper des lèvres virginales dans la buée de froid qui en est l'encens... mot qui chante, mot qui tinte, mot qui prie dans la gaieté, frère d'alléluia."

Noël, mot magique, qui pique nos imaginations, nous plonge dans le mystère d'une nouvelle année, où nous voudrions découvrir quelque parcelle de ce bonheur que nous espérions et qui n'est pas encore venu...

Noël des riches: douceurs, fêtes, plaisirs.

Noël des pauvres: abandon, misère rendue plus cuisante par le spectacle des joies d'autrui.

* * *

Mais, c'est encore au Collège que Noël est le plus impatiemment attendu. Car alors, les examens seront terminés; il ne restera que la poésie du souvenir. Visions de repos, de fêtes intimes... de liberté... Que de rêves, que de projets!

Noël, c'est la Messe de Minuit, si belle, si prenante dans le silence religieux de la nuit. La messe de minuit, avec les harmonies de ses vieux cantiques, de ces cantiques qu'on veut entendre parce qu'ils sont comme enchâssés dans l'or de nos traditions et de nos plus tendres souvenirs...

Noël, c'est la crèche; c'est l'Amour d'un Dieu qui se fait petit pour mieux nous attirer. Car c'est bien là, le vrai Noël, le seul Noël, le Noël chrétien: véritable cri du coeur pour célébrer l'anniversaire de la venue en ce monde de l'Enfant-Jésus. Et c'est là peut-être une vérité qui risque de passer inaperçue. Perdus que nous sommes au milieu des autres races qui font de notre pays une mosaïque bizarre de croyances et de traditions, cette fête peut perdre son cachet chrétien. Non, Noël se conçoit sans le clinquant, sans la féerie des décors; ce n'est pas la fièvre, l'énervement des fêtes, encore moins la licence des bacchanales.

Noël, c'est la douceur, le bonheur et la paix; la paix que les anges du ciel sont venus souhaiter aux hommes de bonne volonté. Et c'est ce joyeux Noël que nous souhaitons à nos lecteurs!

A tous nos lecteurs, nous souhaitons
Joyeux Noël,
Bonne, Heureuse et Sainte Année

BLOC-NOTES

Il neigeait...

C'était après la campagne de Russie. Napoléon, piteux, s'en revenait. Il neigeait; il neigeait; il neigeait, s'il faut en croire Victor Hugo. Jacques fervent du gouret, écoute la tirade du poète, puis, dans un soupir, se penchant vers son compagnon: "Ah! si Napoléon pouvait s'en venir par ici"...

En effet

La réflexion était juste; les ronds manquent de neige, et la neige manque aux ronds. Ce qui gela hier dégèle aujourd'hui, et "vice versa". Le soleil exagère.

Pourquoi?

On ne sait. Pour faire enrager les Petits quand ils ont joué contre les Pères? Peut-être. C'est controversé. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Georges (le plus petit des deux) malgré tous ses efforts, ne put faire lever la rondelle; elle collait à la glace comme une sangsue au ventre d'un baigneur obèse.

Alors?

Pour empêcher les Pères de faire 2?7 à 3 dans leur seconde partie avec les joueurs mêmes petits? Opinez. En tout cas, si le P. Caron n'a plus pu encourager Arthur, contre [illegible]

[illegible]

Oui; il a fallu la réclamer, et elle est venue; nos ronds deviennent internationaux; nous cultivons de plus modestes prétentions. Il ne faudrait tout de même pas, Père, que vous vous trouvassiez, un soir, tellement mêlé à certains groupes [illegible] et sveltes, que la police [illegible] de vous reconnaître pour un de nos bons pompiers-amateurs. Occupez-vous moins de la visite, Père, c'est plus sûr.

Et puis?

J'allais oublier la partie la plus importante jusqu'ici; cette fois le soleil se montre raisonnable. [illegible]

[illegible]

Les clefs

[illegible]

Jean REY.

Partie de gouret jouée par les petits contre les Pères

[illegible]

NOS ACTIVITES MUSICALES

[illegible]

Voilà nos activités musicales intimes; elles sont de tous les jours, elles demandent de l'effort. Que voulez-vous; elles font partie du devoir quotidien et le devoir implique toujours ou presque l'idée de sacrifice.

Tenons-y cependant et gardons les traditions que nous ont laissées nos prédécesseurs.

CHANTEUR.

Un coucher de soleil dans les Laurentides

Nous avions campé dans l'anse toute la journée. Huit heures!... Il est temps de partir, si nous voulons être au village avant la nuit. Nous grillons une dernière cigarette sur la véranda du chalet. C'est l'heure où le soleil se couche. Le soir est serein et pas un nuage ne ternit l'azur.

Un coucher de soleil dans les Laurentides! Quel spectacle pour des jeunes gens dont le coeur s'ouvre à l'Art, et qui commencent à savourer les descriptions de Flaubert et de Lemonnier!... Nous avions devant nous un grand tableau du plus grand des peintres. Le pinceau du divin Artiste n'avait choisi que trois couleurs sur la palette: bleu, jaune et rouge. Mais il les fondait ensemble ou les décomposait avec un art consommé pour en faire jaillir un millier de nuances. Au-dessus des montagnes, de l'autre côté du fleuve, un énorme soleil sans rayons [illegible]

[illegible]

NOTRE NOUVELLE CONGREGATION

[illegible]

Père recteur a inauguré solennellement la nouvelle Congrégation; nous nous sommes consacrés à notre patron devant ses saintes reliques exposées au milieu des fleurs et des lumières; le Père prédicateur nous a exposé avec chaleur les vertus de Berchmans et nous a persuadés de marcher sur ses traces; enfin le salut solennel du T. S. Sacrement et la vénération de la relique fait glorieusement cette cérémonie que nous n'oublierons jamais.

Une petite fête intime nous réunit ensuite à la salle académique; plusieurs Pères de la maison nous firent l'honneur d'y participer, et surtout le Rév. Père recteur, ce qui en rehaussa grandement l'éclat. Tous goûtèrent beaucoup cette séance pleine de gaieté, même nos bons appréhensions.

Enfin, nous pouvons dire que nous sommes fiers de notre Congrégation, et nous sommes bien décidés à imiter autant que possible saint Jean-Berchmans. Une belle petite image de notre patron, donnée à chacun par notre Père directeur, avec une notice, les Règles de la Congrégation et des prières, sont là pour nous le rappeler et nous aider.

Les lecteurs de la Page du Collège entendront parler encore, espérons-le, et en bien, de la Congrégation Saint-Jean-Berchmans.

BERCHMANS.

Utile dans les camps — Les explorateurs, les arpenteurs, les prospecteurs et les chasseurs trouveront commode au camp l'huile éclectrique du Dr Thomas. Quand vous avez les pieds et les jambes humides et froids, un bon frottement avec cette huile évitera des douleurs musculaires et dans le cas d'une coupure, de contusions ou d'entorses il n'y a rien de meilleur pour un pansement ou une friction.

LA STE-CATHERINE

[illegible]

Gérard LEVEILLE,
Rhétorique.

EN RHETORIQUE

[illegible]

"C'est dans la variété qu'éclate la [illegible]

Lauréats du mois de novembre

[illegible]

Philosophie II — Excellence: Frédérick Gilbert, Marcel Dorais. Diligence: Marcel Dorais, Roland Couture. Honneur: Marcel Dorais.

Philosophie I — Excellence: Robert Bernier, Georges Angers. Diligence: Robert Bernier, Joseph Gousseau. Honneur: Joseph Gousseau.

[illegible]

Renommée continentale — Il y a à peine un coin de ce vaste Dominion où les mérites de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas ne soient connus et appréciés. C'est le remède universel et le plus efficace pour les maux de gorge, le mal de reins et plusieurs autres maladies résultant de l'inflammation. Employée à l'extérieur son pouvoir de guérison se fait rapidement sentir et son emploi intérieur est aussi recommandé.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Il y a bien, bien longtemps, — voici plus de 2,500 ans (vous n'étiez pas nés, — ni moi non plus, d'ailleurs —), on pouvait voir aux environs de Rome (Italie), un petit bois qui s'appelait le bois sacré de "Strenia".

Le premier jour de l'année, les Romains allaient régulièrement cueillir des rameaux dans ce petit bois, et ils en offraient des bouquets aux principaux magistrats de la ville.

Du mot "strenia", nous avons fait (on y arrive avec un peu de bonne volonté) les mots estrenes, puis étrennes.

Et vous savez que, fort heureusement, on n'a pas seulement modifié le mot: on a changé aussi la façon de procéder: on ne se contente plus de donner aujourd'hui — comme autrefois à Rome — des bouts de branchages à ses amis.

* * *

Ainsi donc, l'usage des étrennes est fort ancien, et, depuis des siècles, on a accoutumé de se faire des petits cadeaux le premier jour de l'année.

Mais, ce qui est moins connu (vous ne le savez peut-être pas), c'est que l'année n'a pas toujours commencé le 1er janvier.

J'ai entendu un petit garçon qui expliquait à sa soeur que le Bon Dieu avait créé le monde "le 1er janvier I".

Ce n'est probablement pas tout à fait exact. Et, la preuve, c'est que l'on a discuté pendant des générations pour savoir à quel moment il convenait de placer le début de l'année: dans la Rome antique, on se la souhaitait "bonne et heureuse" le 1er mars; sous les mérovingiens aussi; sous les carolingiens, le 25 décembre; sous les capétiens, le jour de Pâques. C'est un édit de Charles IX, en 1563, qui décréta que l'année commencerait le 1er janvier. Et, pendant la Révolution, le commencement legal de l'année fut fixe au 22 septembre. Et ce n'est qu'en 1806 que le Sénat décida de revenir à la date du 1er janvier.

Vous voyez, mes chers petits amis, combien toutes ces décisions sont fragiles: que cette fragilité ne vous empêche pas de profiter pendant le temps des Fêtes de vos bonbons et de vos joujoux...

LE PETIT LIS DE QUEBEC

XI

Jésus cueille son lis

Le 30 du mois d'août, le médecin déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. Alors je demandai de nouveau, à plusieurs communautes religieuses, des prières pour la guérison de mon enfant, si Dieu voulait bien la laisser a notre affection, ou la résignation pour les parents dans la douloureuse épreuve de la separation définitive qui se faisait imminente.

Ma pauvre petite demeura dans l'etat angoissant precedemment décrit pres d'une semaine. Vendredi matin 12 septembre, les poumons se congestionnerent. D'une minute à l'autre, nous attendions son dernier soupir. Nous ne le quittâmes pas de la journée et, pendant la nuit, toute la famille resta auprès d'elle pour prier et assister à ses derniers moments.

Obligée de m'absenter de la chambre, je m'entends aussitôt rappelee: Pierrette venait de tracer lentement un grand signe de croix, puis elle s'était croisé les mains sur la poitrine. Nous la regardions tous, lorsqu'une deuxième fois elle trace un autre signe de croix avec la même lenteur et la même piété.

Une troisième fois, vers le matin, Pierrette renouvelle ce beau geste de chrétien.

A ce moment le prêtre arrivait pour la bénir une dernière fois. Elle avait encore ses mains de cire croisées sur la poitrine et ne bougeait plus. Respirait-elle encore?... Quelques gros soupirs espacés... Puis, c'est tout... Jésus avait cueilli son lis.

Pierrette avait été administrée un samedi et c'est aussi un samedi, le 13 septembre 1921, que son âme si blanche s'envolait, comme un parfum de lis, vers Jésus et Marie, ses deux grandes amours.

Elle avait six ans et dix mois. Vêtue de satin blanc, le minuscule chapelet d'argent enlacé entre ses doigts croisés sur sa poitrine et les yeux mi-clos, elle semblait sourire aux anges. Sa frêle dépouille fut déposée dans le salon, près du tableau de la Vierge Marie.

Et, tout autour, des lis et des roses: une moisson de fleurs. Pierre avait tant aimé les fleurs que, même après sa mort, sa chambre en fut toute remplie.

Son petit visage blanc comme sa robe, ses cheveux d'or bien bouclés la faisaient si belle et si gracieuse que les enfants disaient en la contemplant: "C'est comme l'Enfant-Jésus de Noël".

Chère petite fleur de Marie, cueillie dès l'aube, tu embaumes encore les parterres d'ici-bas: le souvenir de ta candeur, de ton amour du bon Jésus, de tes soupirs vers l'Hostie que tu goûtas au début de tes quatre ans, de ta tendresse pour la Vierge, dont tu portas toujours les couleurs, ce souvenir est salutaire et doux aux petits et à leurs mamans.

Comme Pierrette, les petits sont des fleurs tendres et délicates que le moindre souffle peut dessécher ou ternir.

Mères chrétiennes, confiez-les a la Jardinière bénie qu'est la Vierge Immaculée: à votre prière, elle-même tournera leurs corolles vers le divin soleil de l'Eucharistie et leur merveilleuse croissance vous sera une ineffable consolation.

FIN

NOTE — *Le Petit Lis de Québec* est en vente à la Librairie Letienne, Saint-Boniface.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Marie-Ange Lord, La Broquerie — Oh! la bonne, la délicieuse petite lettre! Je l'ai relue deux fois et lui ménage les honneurs de la reproduction. Vous avez maintenant triomphé de toutes vos craintes et pleine d'énergie vous vous élancez à la conquête du savoir. Que le succès couronne votre labeur, que l'amour du travail allège votre tâche! Votre composition est charmante. Hélas! que ne puis-je d'un coup de baguette magique faire surgir tout à coup 300 beaux prix à distribuer à tous mes petits concurrents! Il me prend des envies folles d'aller croquer votre gentille Madelon si fine et potelée. A ma prochaine visite, c'est entendu! Dites de ma part mille choses aimables à toute la maisonnée.

Hélène Boily, La Broquerie — Je n'ai nul mérite à aimer une petite-fille aussi délicieuse, aussi aimante. Mais comme elle se fait désirer! Au commencement de l'année nouvelle il faudra prendre la résolution de nous revenir fréquemment, c'est ainsi que vous nous prouverez que le "Coin" vous est réellement cher. Quelle idée d'être malade quand il fait si beau! Vous êtes tout à fait remise, je l'espère? Tenez-moi au courant de vos progrès en classe. Cela m'intéresse plus que vous ne croyez. Après bien d'autres, moi aussi j'ai la certitude que votre volonté énergique et persévérante vaincra tous les obstacles.

Jeanne d'Arc Fabas, La Broquerie — Vous êtes une bien charmante petite amie et j'espère que le "Coin des Enfants" vous reverra souvent. Si mes projets de visite à La Broquerie d'ici juin ne se réalisent pas, j'en serai bien déçue car je désire connaître davantage encore les chers petits-enfants que je n'ai qu'entrevus. Lorsque vous visiterez l'Enfant Jésus dans sa crèche, parlez-lui un peu de Mère-Grand qui compte sur les prières de ses chéris pour mener à bien l'oeuvre qu'elle dirige.

Emilda Beaudry, Saint-Eustache — Quelle joie pour Mère-Grand de reconnaître votre petite griffe! Merci de toutes les gracieusetés de votre lettre. Vous êtes une délicieuse gamine et j'aimerais bien vous connaître "pour vrai". Ma chère petite, je dois m'absenter du bureau pendant quelques semaines; quel malheur, n'est-ce pas? Nous manquons là une belle occasion de vous voir; j'espère que vous vous reprendrez avant bien longtemps, sinon ne soyez pas étonnée de me voir arriver... Joyeux Noël à ma chère mignonne!

Angèle Fiola, Sainte-Geneviève — De la place, mais oui, il y en a et une belle et une grande pour les chers petits de Sainte-Geneviève. Ici, voyez-vous, c'est comme au ciel, les derniers arrivés reçoivent tout autant que les premiers. Après les vacances de Noël, je vous attends nombreux et fidèles, dans de longues lettres pleines de détails. Il y aura tant de choses à raconter! Que Noël comble tous vos désirs. Bonjour, chère petite.

Irène Laverdière, Wolseley, Sask. — Vous me comblez vraiment! Que de vie, d'entrain, de gaieté dans ces deux pages! J'ose espérer que le "Coin des Enfants" vous reverra bientôt et que nous resterons toujours de très grandes amies. Maintenant que vous m'avez présenté tous les vôtres, j'ai l'impression d'être tout à fait de la famille... Alors vous n'aimez pas les "petits tapageurs"? Je serais prête à parier que ma petite Irène ne cède pas beaucoup sa place quand il y a charivari. On ne peut s'empêcher de vous aimer beaucoup, beaucoup.

Laurent Daigneault, Saint-François-Xavier — Votre lettre est débordante de jolies nouvelles et tous ces détails ont un vif intérêt pour Mère-Grand qui désire participer à tous les incidents de votre vie d'écolier. Vous me semblez si espiègle que je me doute bien que l'"Halloween" ne s'est pas passée sans quelques fredaines. Contez-moi donc ça dans vos prochaines lignes. Joyeuses vacances de Noël, mon cher petit-fils, et que la nouvelle année vous comble de gâteries.

Herménégilde Préfontaine, Saint-François-Xavier — Mon coeur se réjouit de voir tomber en ce moment une neige fine et diamantée qui ressemble à des confetti blancs. Je sais un petit garçon qui ne tardera pas à sortir son traineau et si j'étais là... Il doit bien y avoir de la place pour deux, n'est-ce pas? Vous croyez que je badine? Tout ce que je sais faire sur la glace, mon cher petit, c'est tomber maladroitement; aussi, je m'y risque le moins souvent possible. Quel dommage tout de même de ne pouvoir accepter votre défi! Amusez-vous bien! Mille souhaits bien tendres.

Marie Granger, école Allarie no 2, Saint-Eustache — Mère-Grand est toute conquise par vos mots charmants. Croyez bien qu'il est ici beaucoup de tendresse pour la chère petite Marie si gentille et si attirante. Noël sera, je l'espère, sans nuage pour tous les petits enfants du Manitoba qu'il laissera heureux, rayonnants, comblés, surtout ceux qui ne lésinent pas au travail et méritent plus que d'autres les largesses du petit Jésus. Revenez-moi aussi souvent que vous le permettent vos études et vos belles glissades.

Julienne et Thérèse Souchotte, Wolseley, Sask. — Mère-Grand doit un peu brusquer ses réponses et ses deux petites-filles ne lui en voudront pas trop, je l'espère. A cause des nombreux congés du temps des fêtes, il n'y aura pas de "Coin des Enfants" d'ici trois semaines; alors je m'empresse de répondre à tous et toutes dans le courrier de cette semaine. Comme ça doit être agréable de vous trouver toutes trois au couvent. Il n'y a pas d'ennui possible ainsi. Votre maman est-elle parfaitement rétablie? Gâtez-la bien pendant les vacances, beaucoup pour vous et un peu pour moi qui aime bien la délicieuse maman de mes lointaines chéries. Je vous laisse une large part de ma tendresse.

Imelda Perras, Léa McCaughan, Henry McCaughan, Saint-François-Xavier — Chacune de vos lettres mérite bien une réponse particulière, mais comme je le dis à mes petites-filles de Wolseley, il n'y a pas de temps à perdre si je veux que vous ayez tous un mot avant 1929. Oh! cette vilaine Imelda qui me passe au nez comme cela! J'aurais bien du mal à lui pardonner... Quel malheur que je ne puisse assister à vos examens! Après quatre mois d'activité studieuse, vous devez tous être de grands savants. Mère-Grand fait mille souhaits pour votre bonheur, petits-enfants chers.

Léonne Carrière, Thérèse Lafortune, Jeannette Lafortune, Etienne Simond, Geneviève Hébert, La Broquerie — Bonjour, chers et fidèles petits amis. Dans chacune de vos lignes, je glane mille douces choses dont je vous remercie "en bloc", ne disposant que de quelques minutes pour finir mon Courrier. Le Divin Enfant de la Crèche bénira, j'en suis sûre, vos fières résolutions et donnera à chacun de vous l'énergie nécessaire pour multiplier les efforts et assurer le succès de votre année scolaire. Joyeuses vacances de Noël! Amusez-vous ferme, mais n'oubliez pas trop votre vieille amie qui vous chérit tendrement.

Eric Saint-Laurent, Edouardine Parent, Antonin Saint-Laurent, Eva Gayet, Emma Parent, Armila Gayet, Jeanne Legal, Sainte-Geneviève — Ces petits-enfants de Sainte-Geneviève, quels ensorceleurs! Oui, je veux être pour tous l'amie incomparable que vous voulez que je sois; vous m'y aiderez en m'aimant un peu et je vous le rendrai en vous aimant beaucoup. Vos compositions dénotaient beaucoup de travail et Mère-Grand aurait bien aimé récompenser les efforts de chacun. Je demande au petit Jésus de bénir votre labeur, de vous donner à tous la première place aux examens de Noël et de remplir vos bas des meilleures friandises.

MÈRE-GRAND.

CONCOURS DE TIMBRES

Conditions

1.—Prenez une boite vide.

2.—Chaque matin, quand vos parents auront lu leur courrier (après, pas avant!...) découpez soigneusement les timbres-poste qu'ils ont reçus. Ne les décollez pas, découpez avec précaution le morceau de papier ou d'enveloppe auxquels ils adhèrent, et mettez-les dans votre boite.

3.—Demandez à vos camarades de vous aider dans votre récolte.

4.—Et quand votre boite sera pleine et bien tassée, envoyez-la à Mère-Grand, la *Liberté*, Winnipeg, qui l'expédiera aux Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Montréal.

Peut-être ignorez-vous, mes chéris, que les timbres ont une valeur monétaire en certaines contrées païennes et servent au rachat des petits indigènes. Aussi, je suis sûre qu'à l'avenir, vous n'en gaspillerez aucun, que vous m'enverrez tous de grosses boites pleines à déborder.

Les dix petits enfants qui auront récolté le plus de timbres avant le 1er février 1929 — date de la fin du concours — recevront chacun une série de vingt-cinq cartes postales du Pôle Nord.

D'avance merci et bonne chance!

MÈRE-GRAND.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Le jardinier et le savant

C'était une fois un grand savant qui ne croyait pas au bon Dieu. Un jour qu'il se promenait dans la campagne, il arriva dans un jardin: le jardinier était à travailler. Alors ils se mirent à parler de toutes sortes de choses.

Le savant demande s'il croyait au bon Dieu; lui, il ne croyait pas, parce qu'il se pensait trop savant. Alors le jardinier lui demande: "Avez-vous vu la nouvelle machine à fabriquer du lait?" Le savant tout étonné lui dit: "Non, venez me montrer ça, vite."

S'acheminant vers la maison, le jardinier lui dit: "Venez prendre un petit verre avant. — Non, non, répondit le savant, venez me montrer la nouvelle machine. J'ai hâte de la voir! Je ferai couronner celui qui l'a inventée quand j'irai à Paris." Alors le jardinier amena le savant à l'étable et lui montra quatre belles vaches: "Voilà la machine que le bon Dieu a fabriquée pour le lait."

Notre savant s'en retournait avec l'air bête. Le vieux jardinier lui cria de ne pas oublier de faire couronner Celui qui avait fabriqué cette merveilleuse machine.

Mon conte ne vous dira peut-être pas grand chose; pour moi j'y pense souvent à cette belle petite histoire et j'aime mieux l'humble jardinier que le grand savant.

Anna DESROSIERS.
Saint-Malo (grade III).

* * *

Un conte

Joseph, un enfant espiègle, recherchait toujours les dangers et s'y précipitait sans réflexion. Il grimpait sur les arbres, se suspendait derrière les chars, taquinait les chiens et chats enfin se livrait à mille jeux dangereux. Son maître lui répétait souvent: "Si tu ne combats pas ta légèreté, Dieu te punira un jour." Mais cet enfant toujours indocile n'était pas de son avis et devint de jour en jour plus méchant.

Un jour qu'il était allé avec ses camarades s'amuser sur les bords d'un étang, il se mit à courir sur des perches posées sur l'eau. Tout à coup Joseph fut précipité dans la rivière. Il enfonça et ses efforts contre le courant furent vains. Au secours! criait-il de toutes ses forces. Ses camarades, saisis de peur, prirent la fuite. Un seul, le petit Adolphe, âgé de 10 ans, resta et résolut de le sauver au péril de sa vie; il s'étendit au bord de l'eau, saisit par sa chevelure le malheureux Joseph, et le traîna sur la rive.

Le courage d'Adolphe fut connu bientôt dans la contrée et parvint jusqu'aux oreilles du roi qui le récompensa généreusement. Il lui envoya une montre d'or sur laquelle étaient gravées les armes royales et la date du jour où Adolphe s'était dévoué. M. le curé et tous les enfants de l'école assistaient à la cérémonie; les larmes de joie coulaient de tous les yeux.

Joseph, fondant en larmes, remercia son brave petit ami et lui promit de devenir un homme sérieux et courageux.

Jean-Emile BOHEMIER.
Collège de St-Norbert (grade IV).

* * *

Le meunier et son fils

Un jour un meunier et son fils conduisirent leur âne à la ville pour le vendre au marché. Chemin faisant, ils rencontrèrent un cavalier qui leur dit en riant: "Vous êtes vraiment des gens peu sensés pour laisser aller ainsi à vide cet animal, sans qu'aucun de vous songe à le monter." Aussitôt le père dit à son fils de monter sur l'âne.

Quelques moments après, ils rencontrèrent une charrette lourdement chargée. Le charretier cria au fils: "Un vigoureux garçon comme toi devrait avoir honte de se faire porter par cette bête et de laisser marcher à côté de lui son vieux père." En entendant ces paroles, le fils sauta en bas de l'âne et fit monter le vieillard à sa place.

S'étant avancés un peu plus loin sur la route, ils rencontrèrent une paysanne qui portait un panier de fruits. Elle dit au meunier: "Vous êtes vraiment un père sans coeur pour rester si commodément assis sur cet âne tandis que votre pauvre enfant a de la peine à vous suivre." Alors le vieillard fit monter son fils auprès de lui sur l'âne.

A quelque distance de là, ils rencontrèrent un berger qui faisait paître son troupeau le long de la route et qui s'écrie: "Oh! la pauvre bête! Elle doit inévitablement succomber sous ce lourd fardeau." Tous deux descendirent de l'âne et le fils dit au père: "Que faut-il que nous fassions maintenant avec cette bête, pour contenter les gens?" — Tu le vois maintenant, on ne peut jamais réussir à contenter tout le monde, et la sagesse nous conseille de suivre cette maxime:

"Va droit dans ton chemin sans crainte qu'on te gronde.
"Fais ton devoir et pratique le bien,
"Et ne t'inquiète de rien
"De ce que peut dire le monde."

Lucia ARPIN.
Lorette (grade V).

Simples petits dialogues

Jean-Jacques. — Maman, s'il te plait, comment est-ce que ça s'écrit, nouilles?...

Maman. — ...N, o, u, i, l, l, e, s, mon chéri.

Jean-Jacques. — Ah! bon... Parce que je veux écrire New-York sur mon bateau...

L'EVANGILE

Quatrième dimanche de l'Avent

(S. Luc, III, 1-6)

La quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, de l'Iturée et de la Trachonite, et Lysanias, d'Abilène; sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il parcourut tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit aux livres des Prophéties d'Isaïe: Une voix crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers; toute la vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée; les chemins tortueux deviendront droits, les raboteux seront aplanis: et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 20 décembre — S. Alfred.
Vendredi 21 — Quatre-Temps. S. Thomas.
Samedi 22 — Quatre-Temps. S. Flavien.
Dimanche 23 — IVe de l'Avent.
Lundi 24 — Jeûne. Ste Emilienne.
Mardi 25 — Noël (d'obligation).
Mercredi 26 — S. Etienne.

MES PETITS ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je vous écris pour la première fois. Il y avait longtemps que j'en avais le désir. Je suis en troisième division; je devrais être beaucoup plus avancé que cela, mais j'ai été très malade. J'ai eu deux opérations. Je suis mieux maintenant et je vais à la messe tous les matins pour remercier le bon petit Jésus de m'avoir guéri et aussi pour lui demander d'être toujours un bon petit garçon.

Chère Mère-Grand, j'aime beaucoup à lire le "Coin des Enfants"; vous nous contez de si jolies histoires. Merci beaucoup.

De votre petit garçon très affectionné,

La Broquerie. Edmond BOCAN.

* * *

Bien chère Mère-Grand,

Je suis bien heureux que vous ayez donné des sujets de composition. Je vais donc vous écrire très souvent. Je suis en grade VI et j'aime bien cela. J'ai un peu de misère car c'est la première année que j'ai autant de livres. L'autre jour, en les voyant, j'étais presque découragée, mais je vais faire mon possible pour bien étudier et Jésus sera content. Je commence déjà à mieux comprendre.

Vous nous disiez que vous ne saviez pas d'histoires. Il me semble que vous en savez encore. Votre grand-père a dû vous en conter un grand nombre quand vous étiez petite.

Quand grand-père vient chez nous, nous nous mettons autour de lui et nous lui disons: "Grand-père, contez-nous des histoires; nous allons vous écouter comme il faut pour les retenir." Il s'assoit et nous tous autour de lui, nous écoutons avec un profond silence.

Vous serez contente d'apprendre que notre petit bébé rit, chante et quelquefois pleure. Elle s'appelle Madeleine, je l'aime bien. Quand elle fait marcher ses petites [illegible], nous l'aimons deux fois plus. Quand vous viendrez à La Broquerie, je vous emmènerai chez nous pour connaître notre grande famille et voir notre bébé.

Votre petite-fille qui vous aime bien et qui pense à vous tous les jours,

Marie-Ange LORD.
La Broquerie, Man.

A Travers les Centres Français

[illegible]

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

[illegible]

[illegible]

et par le même bouquet [illegible] le suivirent [illegible]

Ce digne fils de la Normandie [illegible] jusqu'aux extrémités du monde le règne de Celui qui a apporté aux hommes l'Amour et le pardon.

ONTARIO

RAINY RIVER

Le 19 novembre M. l'abbé Lorrain, curé de Pinewood, accompagné de notre curé, partait en auto pour Winnipeg, où il devait assister au concert donné au Collège à l'occasion de la Sainte-Cécile. Ils revinrent le jeudi, notre curé rapportant le calice, don de la paroisse de Transcona, que Monseigneur avait consacré. Il s'en servit pour la première fois le 25.

Parties de cartes

Nos parties de cartes qui ont lieu tous les jeudis sont un vrai succès. Celle du 6, donnée par Mmes Clauald et Gaudet, a rapporté la somme de $28. La dernière de la soirée, au profit de l'église aura lieu le 13, donnée par les quatre officières. Les prix de la série y seront distribués. Le 20 décembre, il y aura une autre partie donnée au profit de l'école séparée. Comme notre curé voisin, M. l'abbé Lorrain, vient assez souvent, nous espérons l'y voir avec quelques-uns de ses paroissiens.

De retour

M. Donat Manègre, qui nous avait quittés pour l'Ouest le printemps dernier, nous est revenu, mais pour y retourner le printemps prochain, ayant acheté une terre là-bas.

Mlle Yvonne Meunier, qui était allée rester avec sa tante au presbytère de Lorette, nous est revenue.

Naissance

A M. et Mme Camille Henri, un garçon. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Duhamel.

Maladie

M. Charles Desrecy a été sur la liste des malades pour plusieurs mois. Il est beaucoup mieux maintenant.

Mlle Véronique Vetto s'est ébouillanté un pied. Elle a beaucoup souffert, mais nous sommes contents d'apprendre qu'elle prend du mieux et qu'elle sera bientôt capable d'être parmi nous.

M. Emile Vetto, fils, a eu la malchance de se faire arracher le bout d'un doigt en arrangeant une machine pour moudre du grain. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Les lecteurs de Rainy River souhaitent au personnel de la **Liberté** un joyeux Noël et une bonne et prospère année.

* * *

Quel beau temps nous avons! Mais cela retarde le charroyage du bois.

* * *

Mlle Clara Boissonnault était au Fort Francis dimanche, en visite chez sa soeur, Mme Arthur Nadon.

* * *

M. et Mme Joseph Lambert sont allés à Fort Frances par affaire.

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

L'Immaculée Conception

Notre fête patronale a été simplement délicieuse. Le ciel et la terre s'étaient donné la main pour l'agrémenter. Aussi, dès l'aube, et même avant, les fidèles se pressaient-ils à la Table Sainte et autour des confessionnaux. L'inauguration de la lumière électrique donnait à ce jour un attrait supplémentaire. Ce fut véritablement une journée de recueillement, une journée du ciel.

A tous les offices, l'assistance des grandes fêtes; le soir, au signal de la torche, mille feux s'allumèrent aux fenêtres en l'honneur de l'Immaculée. Il va sans dire que le grand arc donnait brillamment le ton au reste du village. Cette illumination symbolique est vraiment touchante: l'oeil et le coeur en sont également satisfaits.

Puis la salle paroissiale s'éclaira, les portes s'ouvrirent, et lorsque tout fut prêt, nous vîmes défiler sur l'écran un drame admirable de naturel, d'art et de délicatesse. Le "Carillonneur de Bruges" est une merveille, c'est le mot qui sortit de toutes les bouches. Nous félicitons l'"Etoile-Film", de Lyon, d'avoir conçu et supérieurement réalisé ce chef-d'oeuvre.

Assurément, si les habitants de la montagne avaient su ce qui les attendait, ils se seraient écrasés pour en jouir. Nous avions pourtant averti abondamment, et dans toutes les directions. Pourquoi donc étions-nous si peu nombreux? Le temps magnifique, la fête patronale, l'attrait du programme étaient des éléments irrésistibles... D'aucuns s'en revenant à la musique, absente ce jour-là. Evidemment... évidemment... mais qu'y pouvions-nous faire?... De bonne foi, le programme y a-t-il perdu?

Ecoutez-moi bien. Vous aimez la musique, la belle musique? Eh bien, dimanche prochain, 23 décembre, après la partie de cartes, nous étrennerons devant vous un instrument admirable qui vous satisfera pleinement... et vous ravira. Venez l'entendre, et vous direz, après tant d'autres: Voici la perfection, le grand art, et nous n'avons plus rien à désirer... Et vous viendrez, aussi souvent que vos occupations et vos ressources le permettront; et notre salle, ou plutôt notre paroisse en recevra un lustre nouveau; et en fin de compte, le divin Maître, la Reine Immaculée, dont la gloire nous tient tant à coeur, seront aimés et glorifiés par leurs enfants. Ainsi soit-il.

* * *

Le Comité de notre cercle paroissial de l'Association d'Education, par l'intermédiaire de la **Liberté**, prie les membres du personnel enseignant, ceux des différents districts scolaires, [illegible] d'agréer [illegible] pour [illegible] bonheur et prospère année.

Un [illegible] le dévouement [illegible] tous pour la dernière perception qui a été un grand succès.

Nous ont quittés tout récemment pour un voyage en France et en Suisse, M. François Jarrige, Mmes Pierre Charrière et Jules Roch. Tous sont partis sur le magnifique paquebot "Ile de France", de la Ligne Française. Nos souhaits de bon voyage accompagnent ces personnes. M.

SAINT-LEON

Le mercredi 28 novembre avait lieu dans l'église de Saint-Léon la bénédiction nuptiale de Gérard Lussier, fils de Rodrigue Lussier, et d'Irène Labossière, fille de feu Adolphe Labossière. La mariée, habillée de georgette blanc, coiffée d'un voile blanc, accompagnée de son oncle, M. Alfred Labossière, et le marié, accompagné de son père, entrèrent dans l'église au son d'une marche nuptiale. La nature elle-même semblait s'être ornée de sa plus belle parure pour offrir ses voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Une foule nombreuse de parents et d'amis se rendirent chez Mme Adolphe Labossière, mère de la mariée, pour le dîner. Un souper magnifique fut servi chez M. Rodrigue Lussier et la veillée se passa en divers amusements.

Que nos meilleurs voeux de santé, bonheur, prospérité accompagnent les nouveaux époux qui habiteront désormais à Marianolis.

Plusieurs amis de M. Gérard Lussier, ancien élève du Collège de Saint-Boniface, offrirent à leur ancien condisciple leurs meilleurs voeux à l'occasion de son mariage. Tous avaient gardé un excellent souvenir de cet ancien congréganiste de Marie-Immaculée.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	[illegible]	[illegible]
Franc français	3.94	19.3
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.42	19.3
Lire italienne	5.26	19.3
Couronne suédoise	26.96	26.8
Cour. norvégienne	26.80	26.8
Couronne danoise	26.90	26.8
Mark allemand	24.00	23.8
Cour. hollandaise	40.44	40.2

LE MARCHE

18 DECEMBRE 1928

Bouvillons—	
Excellents	$8.75—$9.00
Bons	$7.50—$8.50
Moyens	$6.75—$7.25
Ordinaires	$6.00—$6.50
Taures de boucherie—	
De choix	$8.50—$8.25
Assez bonnes	$6.50—$7.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$6.25—$6.50
Bonnes	$5.25—$6.00
Ordinaires	$4.75—$5.00
Pour conserves	$3.50—$4.50
Taureaux—	
De choix	$5.75—$6.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communs	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.00—$7.25
Bons	$6.00—$6.75
Taures à engraisser—	
De choix	$6.25—$6.50
Bonnes	$5.00—$6.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$7.25—$7.50
Bons	$6.00—$7.00
Veaux—	
De choix	$11.00—$13.00
Bons	$8.00—$10.00
Ordinaires	$5.00—$7.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.50—$11.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$9.60
Très gras	$9.10
Lourds	$8.60
Très lourds	$8.10
Porc d'étal	$9.10
Légers	$9.10
Inférieurs	$7.50
Truies No 1	$7.50
Truies No 2	$7.50
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .39½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .53
Premiers	$ .50
Seconds	$ .35
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 liv.	$1.00
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.35
2 sacs de 49 livres	$4.40
4 sacs de 24 livres	$4.45
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.35
2 sacs de 49 livres	$4.40
4 sacs de 24 livres	$4.45
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.35
2 sacs de 49 livres	$4.40
4 sacs de 24 livres	$4.45
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.35
2 sacs de 49 livres	$4.40
4 sacs de 24 livres	$4.45
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$30.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.40
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix decharge à Port William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 17 décembre 1928

GRAINS	Mar'i 11 dec	Merc. 12 dec	Jeu'i 13 dec	Vend. 14 dec	Samedi 15 dec	Lundi 17 dec
Blé No 1 Nord	1.17¾	1.17	1.17¾	1.18⅛	1.17⅛	1.16⅞
2 Nord	1.14⅜	1.13½	1.14¾	1.14⅝	1.13⅝	1.13⅞
3 Nord	1.09⅜	1.08½	1.09¾	1.09⅝	1.08⅝	1.08½
Avoine 2 CW	.58¾	.58⅞	.59	.59⅛	.59¼	.59⅛
3 CW	.52⅞	.52¾	.53½	.53⅝	.53¼	.52⅞
Orge 3 CW	.66¾	.66½	.67⅜	.67⅜	.67⅝	.68⅛
4 CW	.62½	.62⅛	.63⅝	.63⅛	.63⅜	.64
Lin 1 NW	1.90¼	1.90	1.91	1.91⅛	1.90½	1.90
2 CW	1.86¼	1.86	1.87	1.87⅛	1.86½	1.86
Seigle 2 CW	1.02	1.01⅝	1.03	1.02½	1.01⅝	1.01⅞
Pris sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.17⅛	1.16½	1.17⅜	1.17⅜	1.16⅝	1.16⅞
Avoine 2 CW	.52⅞	.52⅜	.53	.53⅛	.52¾	.52⅛
Orge 3 CW	.66¾	.66½	.67⅜	.67⅜	.67⅝	.68⅛
Lin 1 NW	1.90¼	1.90	1.91	1.91⅛	1.90½	1.90
Seigle 2 CW	1.02	1.01⅝	1.03	1.02½	1.01⅝	1.01⅞
Options						
Blé Décembre	1.17⅛	1.16½	1.17⅜	1.17⅜	1.16⅝—	1.16⅞—
Mai	1.23½—	1.23—	1.23⅞	1.24⅛	1.23⅜—	1.23—
Juillet	1.25⅜	1.24¾	1.25⅜	1.25⅜	1.24⅞—	1.24⅜—
Avoine Décembre	.52⅞	.52⅜	.53	.53⅛	.52¾	.52⅛
Mai	.57⅛	.57	.57⅛	.57⅛	.57¼	.57—
Juillet	.56⅜	.56	.56⅛	.56⅛	.56⅛—	.56—
Orge Décembre	.66¾—	.66½	.67⅜	.67⅞—	.67⅝	.68⅛
Mai	.71⅝	.71⅛	.71⅜	.71⅞	.71⅞	.71⅞
Juillet	.72¼	.72	.72⅜	.72⅜	.72⅜	.72⅞
Lin Décembre	1.90¼	1.90	1.91	1.91⅛	1.90½	1.90
Mai	1.96¼	1.96	1.96¼	1.96⅞	1.96¼	1.96½
Juillet					1.99	1.98½
Seigle Décembre	1.02	1.01⅝	1.03	1.02½	1.01⅝	1.01⅞
Mai	1.05¾	1.05	1.06	1.06¾	1.06¼	1.05⅞
Juillet	1.05⅝	1.05	1.05¼	1.06	1.05⅝	1.05⅝

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le mercredi 21 novembre avait lieu dans l'église paroissiale de Sainte-Rose du Lac le mariage de M. Clément Leger et de Mlle Catherine Marion, tous deux de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. Thérout, curé de la paroisse. M. J.-L. Gallien servait de père au marié et Mlle Marion était accompagnée de son père, notre bon vieux Pat. M. Martin Marion et Mlle Henriette Delorme étaient respectivement garçon et fille d'honneur.

Dans la journée, une invitation générale avait été lancée à tous ceux qui aimeraient à participer à une fête donnée en l'honneur des nouveaux mariés chez leurs cousins, M. et Mme Léon Abraham. De bonne heure l'entrain se mit dans les rangs et l'on ne se sépara qu'aux petites heures.

• • •

Notre ami René Gallecher nous a quittés le samedi soir 8 décembre, devant s'embarquer à Saint-Jean, N.-B., à bord du "Melita", le 14, pour Cherbourg et de là pour Angoulême, où l'attendent son fils et son père. Bon voyage, cher René. Repose-toi bien et lorsque tu nous reviendras au printemps, nous serons disposés à discuter avec toi les questions scolaires.

• • •

Résultat de la dictée du 16 novembre:

Grade XI: Jeanne Guilbert, Marcelle Robert.

Grade X: Cécile Tucker, Antoinette Delveaux.

Grade IX: Clémence Montsion, Marie Camache.

Grade VIII: Antoinette Houde, Béatrice Proulx.

Grade VII: Adrienne Robic, Charles-Ed. Gosselin.

Grade VI: Eugénie Montsion.

Grade V: Roger Sutherland, Jean-Louis Brunel.

Grade IV: Priscilla Montsion, Victor Lagacé.

Grade III: Léonie Brunel, Thérèse Brunel.

Grade II: Henri Sutherland, Clare Gosselin.

• • •

M. Emile Houde a été appelé d'urgence auprès de sa fille Antoinette, institutrice à Cudworth, Sask. Celle-ci a été transportée à l'hôpital de Regina pour y être immédiatement opérée.

LORETTE

Décès

La mort continue ses ravages dans la paroisse. Il y a à peine quelques jours la famille René Gendreau perdait son tout jeune bébé.

Et le 12 décembre, c'était un de nos respectables citoyens qui nous quittait. Henry Grosman, originaire d'Allemagne, établi à Lorette depuis plusieurs années, mourait à l'hôpital de Saint-Boniface, où il était depuis un mois. M. Grosman était âgé de 57 ans. Il laisse une famille de sept enfants. La mère de M. Grosman et son épouse moururent il y a une couple d'années. Les funérailles ont eu lieu vendredi. Que la famille affligée veuille bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

Nos malades

M. W. Lagimodière est revenu dans sa famille après un séjour d'une couple de mois à l'hôpital de Saint-Boniface. Il se sent presque complètement rétabli.

Arthur Goulet et Georgette Ensonnette sont également revenus de l'hôpital.

Simon Lebrun, Guillaume Henry et Joseph Vandal, qui ont tous subi quelque opération, sont en bonne voie de guérison. Nous espérons les voir revenir bientôt au milieu de nous.

• • •

M. Donat Levasseur a maintenant, demeurant avec lui, ses vieux parents, qui étaient autrefois à La Salle, Man.

• • •

M. l'abbé d'Eschambault était à Lorette pour la fête de l'Immaculée Conception. Il chanta la messe ce jour-là et y prêcha en polonais et en italien.

Le choeur de chant exécuta toutes les parties de la messe en vrai grégorien, et, ma foi, ce n'était pas du tout à critiquer. Si l'on considère que les chantres n'avaient que deux pratiques auparavant, on se demande pourquoi n'adopteraient-ils pas définitivement ce mode de chant, qu'ils peuvent maîtriser sans beaucoup de travail, et qui répond si bien à l'esprit de l'Eglise.

Dans l'après-midi de la fête de l'Immaculée Conception, il eut prise d'habit du Tiers Ordre de Saint-François. Une douzaine de personnes furent admises.

• • •

M. l'abbé O. Lantie est en repos chez M. le curé, son confrère de séminaire. Espérons que ce séjour à Lorette lui procurera un prompt et complet rétablissement.

Ceux qui ont le sentiment léger devront trouver bien exiguës le tapage que font les bords [illegible] qui chevauchent ici et par le gravier sur notre chemin Dawson.

• • •

Des religieuses sont allées passer encore quelques semaines — leurs dernières — à l'école normale. Curieuse exigence de la loi qui veut que des vétérans dans l'enseignement en passent par cette formalité. L'une, par exemple, enseigne depuis bientôt vingt-cinq ans, et toujours dans les classes les plus élevées. Chaque année elle prépare des élèves pour l'école normale et réussit très bien. Elle pourrait probablement en montrer à la plupart du personnel du département de l'Instruction publique et du personnel enseignant à l'école normale; et pour avoir son diplôme après une douzaine d'années d'enseignement plein de succès dans la province, elle doit, comme ses propres élèves, aller subir ses examens.

C'est la loi! Il est bien permis tout de même de trouver cela pour le moins étrange, pour ne pas dire vexatoire ou ridicule. Et nos Universités bombarderont, sans plus, docteur en droit quelque militaire ou brasseur d'affaires qui n'y entend rien, mais qui a du "toupet". Voilà!

LETELLIER

Jubilé d'argent

L'année 1927 marquait le 25ème anniversaire de l'arrivée des religieuses à Letellier, cette année, le 25ème anniversaire de la construction du premier couvent.

L'on avait bien pensé à ces deux anniversaires, mais des raisons diverses avaient fait retarder leur célébration. Depuis quelque temps des préparatifs se font, nous croyons le temps arrivé d'en faire connaître les raisons.

"L'agrandissement du couvent est presque terminé, et la bénédiction doit se faire prochainement; pourquoi ne pas réunir tous ces événements et en faire une fête paroissiale mémorable?" C'est ce qui a été décidé et le 27 courant verra le dénouement de tous les préparatifs qui occupent toutes les organisations paroissiales.

La paroisse de Letellier a une dette de reconnaissance à payer envers les religieuses de l'Institut Notre-Dame des Missions qui depuis vingt-cinq ans se dévouent avec tant de générosité pour l'instruction de nos enfants, pour la formation de nos jeunes filles et pour rehausser nos cérémonies religieuses et ornant nos autels; nous voulons donc profiter de l'occasion qui se présente pour témoigner à nos bonnes religieuses passées et actuelles notre appréciation de l'oeuvre qu'elles ont accomplie et continuent d'accomplir parmi nous.

De leur côté, les religieuses veulent célébrer ces anniversaires et inaugurer avec solennité leur couvent qui à suite des améliorations qui le rendent spacieux, confortable et moderne sous tous rapports.

Il y aura, le jeudi 27 décembre, à 9 h. 30, une grand'messe solennelle avec chant par les élèves du couvent; cette messe sera suivie de la bénédiction de la nouvelle partie du couvent. A midi, les paroissiens de Letellier offriront aux religieuses et aux visiteurs un banquet au couvent.

A 3 h. le même jour, il y aura une grande séance dramatique et musicale à la salle municipale. Cette séance sera répétée le dimanche 30 décembre, à 3 h. de l'après-midi.

Cette fête aura un cachet spécial, car la Mère Provinciale a bien voulu, à cette occasion, permettre à toutes les religieuses de sa communauté qui sont nées à Letellier d'être présentes; les autorités ecclésiastiques ont été invitées à assister, et un nombreux clergé est attendu.

Kermesse

La kermesse organisée par les membres du Club de Bridge des Dames a eu lieu le samedi 8 décembre et a obtenu un magnifique succès.

La salle, ainsi que les divers comptoirs et les tables, étaient artistiquement décorés; les travaux à l'aiguille étaient nombreux et disposés avec goût; le comptoir des bonbons, celui des variétés et la salle à manger avaient des attraits irrésistibles. Les jeux de loto, la roue de fortune, les [illegible] à étrenne, la pêche avaient de nombreux adeptes.

Dans l'après-midi, les enfants se pressèrent dans la salle pour satisfaire leur curiosité et vider leurs bourses. Dans la soirée, il y avait foule et il nous a fait plaisir de constater une bonne représentation de nos concitoyens anglais du Marais, qui sont venus pour encourager généreusement, nous les en remercions.

Le résultat financier de la journée, $336.45, dit mieux que toute autre chose que grâce à la bonne organisation et à la générosité de tous, la kermesse fut fructueuse.

Les dames du Club de Bridge, en particulier Mme Adolphe Dumas, la présidente, et Mme [illegible] Empson, la secrétaire, méritent nos félicitations pour le succès obtenu, et nous

[illegible]

Mariage

Le mercredi 5 décembre avait lieu à Saint-Jean-Baptiste le mariage de M. Alexandre Jubin avec Mlle [illegible] Cyr, de Saint-Jean-Baptiste. [illegible]

Funérailles

La dépouille de Mme Philomène Breton, mère de M. le prêtre, arrivée à Letellier dimanche matin, à 9 h. [illegible]

[illegible]

Mme Gaspard Breton, née Philomène Bélanger, naquit à Saint-Pierre de Montmagny; elle habita quelques années à Fall River, Mass. et vint au Manitoba avec son époux en 1878. [illegible]

[illegible]

Remerciements

M. Narcisse Breton et sa famille, ainsi que MM. Edouard et Norbert Parent, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies dans le deuil qui les a frappés.

Visiteurs

M. et Mme Alcide Capistran, ainsi que leur fille Alice, de Monroe, Washington, rendaient leur visite. Mme C. Boucher, chez M. Albany Gallant, dernièrement.

M. et Mme Joseph Chaumé, de Saint-Norbert, étaient de passage à Letellier ces jours derniers, en visite chez M. Eusèbe Cadieux, qui a été indisposé mais qui se remet maintenant. Nous lui souhaitons plein rétablissement et encore plusieurs années de vie.

MM. Gaston et Maurice Dumoresq sont de retour d'un séjour à Pine Falls, les hôtes de leur soeur, Mme Fred Moxin.

Accident

Mlle Jeanne Jutras, institutrice à l'école du village, a été victime d'un douloureux accident, vendredi dernier. [illegible]

[illegible]

Tableau d'honneur pour novembre au Couvent

Grade XI — Yvonne Gervais, 87; Thérèse Jutras, 82.

Grade X — Lucia Chartier, 83; Grace Empson, 71.

Grade IX — Agathe Consault, 73; Florence Fraser, 72.

Grade VIII — Imelda Sauvette, 80; Laurent Sauvette, 80.

Grade VII — Alphonse Sauvette, 91; Antoinette Lafrenière, 87.

Grade VI — Ida Gravelle, 63; Albertine Dupuis, 62.

Grade V — Marthe Empson, 65; Gabrielle Empson, 67.

Grade IV — Adèle Dupuis, 72; Denise Ayotte, 69.

Grade III — Thérèse Sauvette, 82; Armand Lasalle, 81.

Grade II — Ida Jobinville, 71; Flore Gravelle, 68.

LAURIER

Nous avons eu deux parties de cartes qui ont été un vrai succès. Les membres et les Enfants de Marie ont fait des efforts pour les rendre agréables. L'entrain et la gaîté voilà la note dominante de nos soirées.

Vraie réunion de famille, on y est à l'aise, on se sent heureux de passer quelques heures ensemble.

• • •

Pour le 22 décembre, nos jeunes gens nous promettent une belle séance; on les voit souvent se diriger vers la salle paroissiale. Ils s'y préparent activement. Aussi faut-il venir les encourager.

• • •

Il n'est pas rare de voir stationner des autos à la porte du presbytère, on peut dire qu'il vient du monde de tous côtés, soit de la Saskatchewan, soit du fond de la province. Toujours est-il que notre bon M. le curé n'a pas beaucoup le temps de sortir ni de rendre des visites. Ces jours derniers c'étaient MM. Gustave et Jean Boulanger, de Grande Clairière; puis M. et Mme Gus. Hardy et leur fils sont restés quelques jours parmi nous et le dimanche 9 décembre au soir M. Hardy a eu l'honneur le moyen de sautier dans l'auto de M. Gabriel Dérémiens et d'être là pour la partie de cartes. Artiste violoniste, il nous a donné un joli petit concert. M. le Dr Gosselin se réserve pour une autre soirée et nous nous en réjouissons d'avance. M. et Mme Gabriel Dérémiens et son frère Edouard étaient eux aussi en visite.

• • •

Le bon Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher de Saint-Boniface [illegible]

[illegible]

PINEWOOD

Les gagnants de la dernière partie de cartes furent, pour les dames: 1er prix, Mme Sagne; 2me prix, Mme Gagnon. Pour les hommes: 1er prix, [illegible]

[illegible]



L'E ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi 21 décembre 1928, des soumissions [illegible]

[illegible]

Par ordre,

S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 6 décembre 1928.

Arpentage spécial

Avis public est par les présentes donné que [illegible]

[illegible]

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce [illegible] jour de décembre 1928.

W.-J. MAJOR,
Procureur général.

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

L'Union Canadienne organise cette année une série de conférences, sur un sujet déterminé: les découvreurs et explorateurs du Canada.

Dimanche dernier a eu lieu la première des conférences. M. l'abbé L. Campeau, professeur au Collège de Saint-Boniface, devait parler des deux précurseurs, Cartier et Champlain. M. Campeau a montré dans Cartier l'instrument de Dieu, choisi pour l'évangélisation du Canada. Le conférencier suit son héros dans ses trois voyages classiques et raconte plusieurs petits faits qui intéressent l'auditoire, en le réjouissant. Dans son premier voyage, il prend contact avec les indigènes qu'il rêve de convertir. Dans son second, où il se rend jusqu'à Montréal, il amène avec lui deux prêtres. Enfin, dans sa troisième expédition, il essaie de coloniser le nouveau pays. M. l'abbé Campeau n'a pu parler de Champlain, car la soirée était déjà avancée.

Mlle Solange Jodoin, élève de l'Académie Saint-Joseph, avait, au début, joué un joli morceau, "A cheval", de Champeux. A la fin de la conférence, M. Lucien Vinet, élève au Collège, déclama avec âme: "Mère, je vous aime tant". M. L. Deschênes, professeur au Collège, fit entendre sa jolie et sympathique voix dans "La croix du chemin", de Goublier. Il était accompagné au piano par M. L. Béliveau.

M. Doucet, qui présidait, a annoncé la prochaine conférence qui aura lieu le 13 janvier. M. Daignault, secrétaire de l'Association d'Education, parlera de l'Amérique et de ses premiers habitants.

Mort de M. Jean Daoust

M. Jean Daoust, citoyen bien connu de Saint-Boniface et de tout l'Ouest canadien, est décédé jeudi avant-midi à l'hôpital de Saint-Boniface, après une courte maladie. Le défunt était âgé de 65 ans.

M. Daoust était venu au Manitoba il y a plus de 25 ans. Il avait laborieusement édifié une maison commerciale, la firme Daoust, qui, après bien des labeurs, commençait à le payer de tout son long travail. La maison s'était agrandie et le nom de M. Daoust était connu partout.

M. Daoust avait conquis l'estime de tous ses concitoyens. D'une honnêteté irréprochable, d'un caractère doux et charitable, il était toujours prêt à rendre service. Nous perdons en lui un citoyen modèle et un sincère patriote. Peu de mots sombres chez lui, mais à chaque occasion, quand il le pouvait, il montrait de quelle trempe il était. Nombreux sont les jeunes qu'il aura aidés ou conseillés.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse (née Valiquette) et trois fils: Lucien, élève de philosophie, Charles et Paul.

Samedi matin, le service a eu lieu au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis. La cathédrale était remplie. Le deuil était conduit par les fils de M. Daoust, par son frère venu de Montréal pour la circonstance avec M. Valiquette, son beau-frère. A la cathédrale, M. l'abbé Valiquette, d'Edmonton, beau-frère de M. Daoust, chanta le service. La maîtrise rendit la messe de Requiem en grégorien.

Les porteurs étaient: MM. S. Dumault, A. Cumon, J.-H. Léveillé, J.-B. Voyer, E. Martel, S.-J. Dufault, A. Michon et A.-J. Doucet.

Nous prions les familles Daoust et Valiquette d'accepter nos plus sincères sympathies à l'occasion de cette grande épreuve.

Concert d'orchestre avec choeurs

Vendredi soir, 28 décembre, aura lieu, dans la salle académique du Collège de Saint-Boniface, un concert d'orchestre avec choeurs. Ce concert, dont il a été parlé plusieurs fois déjà, a été préparé par un groupe d'une cinquantaine de chanteurs et d'une trentaine de musiciens, sous la direction de M. Marius Benoist, maître de chapelle à la cathédrale. C'est le premier essai du genre à Saint-Boniface, croyons-nous, et les organisateurs n'ont en vue que la diffusion de la bonne musique. Les prix ont été fixés à un prix pouvant satisfaire les moins fortunés. Les billets se vendront 25 sous.

Le programme est le suivant:

"Hodie Christus natus est", Rousseau: soli, choeurs et orchestre.

"Mystère de la Nativité", genre moyen-âge: soli, choeurs et orchestre.

Premier mouvement de la symphonie pastorale No 6, Beethoven: orchestre.

"Au village", M. Moussoursky: orchestre.

Les étudiants en musique sont spécialement invités et tout le public en général. L'on pourra se régaler à bon marché et personne ne regrettera sa soirée. Les concerts de l'an dernier sont une promesse de succès et de bon goût et nous sommes heureux d'encourager le public à assister à ce superbe concert.

Décédé



M. JEAN DAOUST

Pour la Journée Sociale de Saint-Boniface

Vendredi soir, dans le soubassement de l'école Provencher, un concert-boucane intime réunissait une quarantaine de personnes appartenant pour la plupart à la classe ouvrière. M. Ulric Lambert, qui présidait, a exposé le but de la Journée Sociale en préparation et a sollicité le concours des auditeurs pour en assurer le succès. M. l'échevin Doucet et Mgr Jubinville ont également pris la parole.

Plusieurs questions d'intérêt général sont venues sur le tapis, en particulier celle d'une salle paroissiale, et un bon nombre ont pris part à la discussion. M. Dubreuil et M. Jodoin ont égayé l'assistance par des chansons finement interprétées. Bref, ce concert-boucane a beaucoup plu et pourrait bien être le point de départ de soirées du même genre dont le besoin se fait sentir à Saint-Boniface. Il augure bien en faveur de la Journée Sociale, dont l'idée a été accueillie avec enthousiasme. Tous se sont engagés à faire de la propagande autour d'eux.

Le Cercle Molière

Samedi dernier, dans la salle du Conseil Provencher, mise comme toujours aimablement à la disposition du Cercle Molière se tint, comme chaque troisième samedi, la réunion mensuelle de ce club artistique et littéraire, sous la présidence du si dévoué Dr Trudel.

Mme Chaurière, selon son habitude, avait organisé un programme des plus choisis et qui eut beaucoup de succès. Ce fut d'abord une conférence, "Le Consortium européen, son rôle, son action, ce qu'il pourrait faire", par M. Pierre de Saint-Denis, diplômé de l'Université de Paris et ancien élève de l'Ecole des Sciences Politiques et Morales, récemment arrivé de France et déjà connu dans les milieux intellectuels canadiens.

L'objet de cette conférence était de démontrer pourquoi la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne devaient s'unir intimement pour se préserver efficacement contre les trois périls mondiaux actuels, à savoir: le péril rouge, l'impérialisme des Etats-Unis et le péril jaune. En matière de conclusion, M. de Saint-Denis préconisa la nécessité d'une entente cordiale de tous les peuples européens afin d'éviter le retour d'une nouvelle guerre.

Cette conférence, très intéressante, fut vivement appréciée et valut à son auteur les remerciements du Dr Trudel.

Ensuite nous eûmes le plaisir de goûter une délicieuse exécution de solos de violon par le bien connu M. R. Wegbecher, accompagné par Mlle Irène Fairfield. M. Lucien Glénat voulut bien se faire entendre dans quelques vieilles chansons françaises de son répertoire. Il eut un si grand succès qu'on le rappela. Pour finir, Mlle Annette Doutert, dont la renommée est établie depuis longtemps, se montra vraiment supérieure dans son interprétation du "Feu d'artifice", de Debussy.

La soirée prit fin par le chant de "O Canada", la "Marseillaise" et "Dieu sauve le roi".

* * *

Il est rappelé que le Cercle Molière sera toujours heureux de recevoir parmi ses membres les personnes intéressées à la culture française.

W. ROYAL,
Secrétaire.

Société Dramatique Langevin

Dimanche prochain, 23 courant, sous le haut patronage de S. G. Mgr Béliveau, aura lieu à l'Hospice Taché la fête de Noël dont nous avons parlé déjà, organisée par la Société Dramatique Langevin, avec le concours d'artistes distingués de Winnipeg. Fête d'un genre tout nouveau, avec une saynète de Noël par le Cercle et les orphelines, cette soirée promet d'être des plus intéressantes.

Le prix de 50 sous est fixé à toutes les places, non réservées, et comme le nombre en est limité, on fera bien de ne pas arriver tard.

A l'Académie Saint-Joseph

Le jeudi 20 décembre, à 8 h. du soir, les élèves de l'Académie collégiale Saint-Joseph donneront une séance en l'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Parents et amis sont cordialement invités. Entrée, 50 sous.

Le sport

Jeudi dernier, à l'"Olympic", Saint-Boniface faisait son entrée dans la Ligue Catholique. Entrée brillante et qui donne les meilleures espérances. Nos juniors, à huit heures, battaient Saint-Edouard par 3 à 0. Paul Dupuis, dans les buts, joua une brillante partie. Sur les avants, Armand Couture, Joseph Brisson, Ernest Pelletier firent de la bonne besogne et firent la défense ennemie sur un qui-vive continuel.

A 10 h., nos Seniors rencontraient les jeunes de St. Mary's. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, qui était venu les encourager, daigna lancer la rondelle au début. Nos équipiers blanchirent leurs adversaires par 7 à 0. Saint-Boniface a une bonne équipe, susceptible de progrès, mais déjà excellente. Marcel Dupuis, dans les buts, joua magnifiquement. Gérard Bénéz et Arthur Paul furent une défense solide, surtout le premier. La première ligne, composée de Marius, Brunelleau et MacGinghan, manqua un peu d'ensemble, mais fut dangereuse. Marius compta trois points. La première ligne, composée de C. Huot, Albert et Antoine Lemay, fit des merveilles. Les deux jeunes Lemay ont de l'étoffe et c'était de toute beauté de les voir combiner. Ils trouvèrent dans Huot un auxiliaire précieux.

Jeudi prochain, à 8 h., nos Juniors rencontreront les Saint-Alphonse. Les Seniors ne joueront pas jeudi.

Le Club Belge

[illegible] par les années passées, l'Arbre de Noël sera offert au profit des enfants de la colonie belge de Saint-Boniface, Winnipeg et environs, le dimanche 30 décembre, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle du Club Belge. Tous les enfants de 2 à 12 ans seront admis.

Les Dames Auxiliaires du Club, organisatrices de cette fête, travaillent depuis plusieurs semaines pour le succès de l'Arbre. A en juger d'après les activités et les préparatifs, la fête promet d'être très intéressante et dépassera sans aucun doute les succès des années précédentes, c'est d'ailleurs ce que nous souhaitons de tout coeur.

Que chacun le redise à ses amis et contribue sa part à la pleine réussite de cette oeuvre.

Le Comité du Club Belge.

PETITES NOTES

Nous avons le regret d'apprendre la mort de la mère de M. A.-C. de la Lande, décédée à Lille, en France, à l'âge de 92 ans. Nos sincères condoléances.

* * *

M. Alexandre-C. Lacivière, du bureau des douanes et accise, à Winnipeg, est parti pour un voyage de dix jours à Ottawa et Montréal.

* * *

Ceux qui visiteront le magasin Wm McKenzie d'ici Noël constateront les efforts faits par son propriétaire pour rivaliser de zèle dans l'étalage des viandes avec les meilleures maisons de Winnipeg. C'est une exposition du genre sans précédent à Saint-Boniface. Ils y verront quartiers de boeuf de premier choix de la Harris Abattoir Ltd., dindes, oies, etc.

Baptêmes

Le 13 décembre — Carmen-Marie-Thérèse-Virginie, née le 9, enfant d'Edouard Gourtil et de Rose Côté. Parrain, André Frenaux; marraine, Corona Côté.

Le 13 décembre — Joseph-Léo, né le 31 octobre, enfant de Georges Carrière et de Cordelia Carrière, de Steinbach, Man. Parrain, André Carrière; marraine, Agnès Carrière.

Le 13 décembre — Georges-Philippe, né le 5, enfant d'Eloi Bibeau et d'Antoinette Mousseau. Parrain, Roger Marinneau; marraine, Marie-Rose Gosselin.

Le 16 décembre — Marie-Jeannette-Simone, née le 13, enfant d'Alphonse Marcoux et de Marie-Louise Ricard. Parrain, Albert Marcoux; marraine, Simone Marcoux.

Le 16 décembre — Charles-Ernest-Gérard, né le 14, enfant de Louis-Azarie Dufault et de Lyla Shannon. Parrain, Ephrem Dufault; marraine, Eléonor Déniel.

Le 16 décembre — Yvonne-Bernadette, enfant de Jean Bousquet et de Noëlla Nadeau. Parrain, Charles Joyal; marraine, Lucie Nadeau.

Le 16 décembre — Marie-Malvina-Lorraine, née le 11, enfant de Victor Aufette et d'Eva Bibeau. Parrain et marraine: Joseph-Aimé Bibeau et son épouse, née Malvina Auger.

Le 16 décembre — Marie-Georgette-Thérèse, enfant de Jacques Hudson et de Georgette Pomme. Parrain et marraine: Alphonse Bédard et son épouse, née Alphonsine Pelletier.

Sépulture

Le 15 décembre — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de J.-Jean Barbet, époux d'Emélie Valiquette, décédé le 12 décembre, âgé de 65 ans.

Les publications étrangères en France

Les publications étrangères paraissant en France (bulletins, revues et journaux) sont au nombre de [illegible]. On en compte 31 en anglais, 4 en [illegible], 13 en allemand, 39 en espagnol, 30 en italien, 3 en grec, 3 en hébreu, 1 en polonais, 6 en arménien, 21 en russe, 8 en [illegible], 4 en géorgien, 14 en polonais, 4 en hongrois, 4 en arabe, 2 en roumain, 1 en tchécoslovaque, 4 en [illegible], 4 en japonais, 2 en flamand, 1 en suédois, 1 en [illegible], 1 en malgache, 7 en espéranto et 2 en langue internationale Ido.

La viande au Canada

Ottawa — D'après un rapport de la division des inspections, le ministère de l'Agriculture se donne beaucoup de peine pour sauvegarder l'approvisionnement de viande au Canada. L'inspection a examiné 1,150,000 bêtes à cornes, 610,000 moutons, 2,600,000 truies et 250,000 volailles. Des bêtes à cornes, 1.30 p. c. ont été condamnées, tandis qu'ailleurs la condamnation n'a pas dépassé 0.2[illegible] p. c.

Le "Canada Français"

Livraison de décembre 192[illegible]

En jetant un coup d'oeil sur le sommaire de la présente livraison, on se convainc facilement que le "Canada Français" se tient toujours à la page. Peut-on demander davantage? Ce numéro de décembre débute par un bel article de Mgr Camille Roy sur "Nérée Beauchemin", famille d'intérieur sur la nature de son pays. Et les poésies se succèdent ensuite avec différents titres. C'est "Coin de grève", c'est "L'Ile d'Orléans", c'est "Nuit d'hiver", toutes trois signées par Mme Arthur Leclerc. M. Albert Ferland chante "L'Immaculée Marie", tandis que le Frère Jeanbien nous dit les leçons de "Noël". Et pour rester dans ce domaine, le lecteur passera tout naturellement au travail suivant, "Notes sur la poésie canadienne", qui a pour auteur M. l'abbé Emile Bégin, lui-même poète très authentique. Il a donc autorité pour parler sainement de Chatel. Et toujours dans les mêmes cadres poétiques, vient après, "L'Immortel Adolescent", une critique de M. Séraphin Marion. Puis M. l'abbé Arthur Robert nous entretient du dernier livre du Père Léonard de Combanière qu'il appelle avec raison "Un témoin de Jésus". Et M. Maurice Hébert fait l'éloge de "L'Ile d'Orléans", le livre si beau et si artistique, récemment paru, de M. Pierre-Georges Roy. "Le saint de la France", c'est la jolie allocution prononcée au mois d'octobre dernier à l'Ile aux Grues par M. Henri Grenier, secrétaire de la Légation française à Ottawa. Enfin "Le Cinquième de l'Université" et "Les livres". Quelques compléments plus de douze pages.

Abonnement, trois dollars par année. Case postale 226, Université Laval, Québec.

Excursions vers l'Est

Taux réduits pour la province de Québec: profitez de nos excursions qui offrent les plus bas prix possibles et qui vous amènent directement à destination vous donnant le privilège d'arrêter où vous voulez. Autres excursions vers la côte du Pacifique et aux Etats-Unis. Henri d'Eschambault, 133, rue Marion, Saint-Boniface. Téléphone 82 483.

JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 8

— Vous m'étonnez, ma cousine, vous m'étonnez.

— Je comprends que tout cela vous étonne, reprit Mme Lefresne, vous qui êtes si bon, si confiant, vous qui n'êtes pas un homme comme les autres, mais c'est la vérité que je vous dis là!... Ah! poursuivit-elle avec un soupir, il ne faut guère compter sur sa parenté éloignée, sur des cousins, lorsqu'on a besoin d'aide, lorsque le coeur cherche une affection, un dévouement! L'affection sincère, le dévouement véritable, désintéressé, on les rencontre bien rarement en dehors de la famille directe, du mariage!

De tels propos agaçaient M. Randon: il interrompit sa cousine assez vivement et porta l'entretien sur un autre sujet. Même, il laissa partir Mme Lefresne sans lui dire quel cas il ferait de ses plaintes et la quitta sur un "au revoir" tempéré: "Est-ce qu'elle va me demander en mariage? fit-il après son départ. Je voudrais bien voir ça, par exemple! Qu'elle s'y frotte!... Je suis libre! Libre! libre!"

Il était libre! Pour s'en bien convaincre lui-même, et le bien prouver aux autres, M. Randon voulut faire ostensiblement acte de maître souverain. Il commençait à trouver que certaines exigences de Mme Alphonsine pour la propreté de la maison, auxquelles il s'était plié jusque-là, devenaient vraiment tyranniques: il résolut de s'en affranchir sur l'instant. Pour passer de la salle à manger à l'heure du diner, il n'enleva point, comme il en avait l'habitude, les gros souliers à clous que, tout le jour, il avait promenés dans les champs de la Barbotterie.

Mme Alphonsine déposa la soupière sur la table, puis revint une minute après, apportant une petite natte d'aloès qu'elle glissa d'un geste subreptice, sous les pieds de M. Randon, par-dessus le tapis de linoléum qui recouvrait le parquet de la salle à manger.

M. Randon la regarda faire d'un oeil oblique et goguenard, puis il proféra cette moqueuse catilinaire:

— Jusques à quand abuserez-vous de ma patience, ô madame Alphonsine? Où donc s'arrêtera votre fureur de précautions? Eh quoi, vous placez un linoléum sous la table pour protéger le parquet, et sur ce linoléum qui protège le parquet, vous êtes là qui posez un tapis pour protéger le linoléum! Comment, madame, vous y prendrez-vous pour protéger contre l'injure de mes pieds le tapis qui protège le linoléum?

Mme Alphonsine perçut la raillerie dans l'emphase de ce discours. Surprise de cette agression inattendue, elle ne sut que murmurer:

— Cela se faisait chez Mademoiselle... C'est que Mademoiselle avait la maison la mieux tenue de la ville!

— Mademoiselle! Mademoiselle! Toujours Mademoiselle! fit d'un ton d'impatience M. Randon. Vous êtes toujours à nous parler de ce qui se faisait, de ce qui ne se faisait pas chez Mademoiselle, à nous redire ses propos, ses maximes, ses enseignements, à nous proposer en exemple ce qui se pratiquait dans cette maison incomparable! Mais enfin, votre Mademoiselle, c'est la jument de Roland qui avait toutes les perfections, mais qui...

— Que Monsieur s'arrête, interrompit Mme Alphonsine, d'une voix douloureuse. Je suis très impressionnable. J'ai peur de me trouver mal (ce disant la gouvernante, plus blême encore que de coutume, mit la main sur son coeur comme une personne qui, sous le choc d'une émotion forte, va s'effondrer). Entendre comparer Mademoiselle, ma maitresse, ma bienfaitrice à... à une... à une bête! Non, c'est trop souffrir. Que Monsieur veuille bien me ménager! Je suis tombée en faiblesse pour moins que cela. Mademoiselle le disait bien: je suis tellement impressionnable!

—Mon Dieu, fit M. Randon déjà gagné à la conciliation, c'était là une comparaison classique qui n'avait, dans ma pensée, rien d'offensant pour la mémoire de votre défunte maitresse... Enfin, laissez sous mes pieds cette espèce de tapis... je mettrai mes pantoufles après le diner.

C'était une capitulation et M. Randon en eut conscience. Vaguement il comprit qu'il ne lui serait pas aussi facile qu'il l'eût supposé, d'établir sa vie dans une indépendance souveraine. Les avertissements lui venaient de toutes parts. Ses cousins, ses fermiers, ses voisins, Mme Lefresne, Mme Alphonsine... et aussi sa propre vanité, commençaient à l'enserrer dans un filet d'obligations dont il ne serait point en son pouvoir de rompre les mailles. Il n'en était pas encore à admettre que nous ne sommes pas maitres absolus de nous-mêmes, que ne pouvant nous passer des autres, qui ne peuvent pas se passer de nous, nous dépendons toujours des gens qui dépendent de nous. En attendant qu'il se fût assimilé cette grosse vérité, M. Randon, comme un faible qu'il était, dépensait toute son énergie à chercher et à trouver des raisons de ne pas se défendre, à pester contre le sexe qu'on est autorisé à nommer le "beau sexe" quand on n'a pas Mme Alphonsine sous les yeux. Il fallait l'entendre exhaler son dépit: "Les femmes! Les femmes! grommelait-il entre deux cuillerées de potage, voilà bien ce qu'elles font de nous, lorsqu'on n'est point assez brutal pour lutter contre leurs empiètements! Si on résiste, elles vous menacent de pâmoison! Allez donc tenir tête à une créature en décomposition!... Ah! si on les laisse faire, elles vous mangent, bribes par bribes, votre liberté... C'est comme les souris qui se nourrissent de notre linge dans les placards. Elles la grignotent, la rongent, la mangent, notre liberté, les femmes, et si nous la voulons reprendre, nous ne trouvons plus que des trous, oui, des trous, et nous, les hommes, nous pouvons voir notre lâcheté à travers!... Enfin, concluait-il, haussant les épaules, nous sommes au vingtième siècle. Mme Alphonsine m'impose ses volontés: il faut bien que je lui obéisse puisqu'elle est à mon service! On est de son temps...

Pour la première fois, depuis sa venue à Villenoisy, des paroles trempées d'amertume tombaient des lèvres de M. Randon, jusque-là toujours fleuries d'optimisme.

. . . .

V

Une année passa. Tout le long de ces trois cent soixante-cinq jours, M. Randon avait laissé tomber quelques-uns de ses engouements: ils étaient là, éparpillés sur la route, et lorsqu'il regardait en arrière, pour considérer le chemin parcouru, il pouvait voir que chaque étape en était marquée par quelque petite désillusion. Pourtant, lorsqu'il allait à Marnant visiter M. Didier, M. Morentin, il n'osait mettre son âme à nu devant eux, et confesser ses déceptions. Il posait à l'homme heureux, content de son sort, qui a réalisé son idéal de vie, mais M. Didier était trop perspicace pour croire à de telles affirmations et sentait que cet enthousiasme était de commande, sonnait faux: "Attendons, attendons," répétait le professeur de philosophie. Il connaissait trop M. Randon pour ne point savoir que son ami, un imaginatif qui ne voyait toutes choses qu'à travers le prisme de son rêve, n'aurait pas toujours la constance de dissimuler la déconvenue que lui infligeait la réalité.

M. Didier n'ignorait pas non plus que le revirement, pour lent qu'il aurait été, ne s'accuserait pas moins en relief chez M. Randon: quand ses yeux se seraient ouverts, quand la lassitude serait venue, l'ancien professeur ne pourrait manquer d'être aussi obstiné dans son pessimisme qu'il avait paru bien établi dans son optimisme: c'est la règle ordinaire chez les faibles dont les sentiments vont aux extrêmes, tandis que leurs actes se tiennent dans les régions tempérées où l'on marche escorté de la peur et de la prudence, deux soeurs qui se ressemblent tellement qu'on les prend souvent l'une pour l'autre: "Vivre de soi et pour soi, tirer tout son bonheur de soi-même," ces principes directeurs de M. Randon ne pouvaient, selon M. Didier, que conduire un homme à un immense désenchantement, à un immense dégoût de soi-même. Il attendait.

Déjà, à des signes peu équivoques, on pouvait voir que son amour de la vie des champs n'était plus aussi grand, chez M. Randon, que sa ferveur avait décrû. Il n'était plus pris par l'attrait de la nouveauté, si puissant sur une nature comme la sienne. Il commençait à se blaser sur les "agréments" de la campagne. La splendeur de l'été, les suavités du printemps, le charme languide de l'automne, l'âpre beauté de l'hiver, maintenant, c'était pour lui du "déjà vu". La sensibilité de M. Randon, qui s'était exaltée, l'année d'avant, un peu artificiellement, ne vibrait plus: il s'étonnait de rester indifférent à des spectacles qui avaient ouvert en lui des sources vives d'émotion.

Les journées lui semblaient sans fin. Le soir, à l'heure des ombres, un hôte qu'on n'invite jamais, mais qui arrive toujours, comme tout ce que l'on ne désire pas, l'ennui, venait rôder autour de lui dans son cabinet de travail: il ne pouvait qu'à grand'peine le congédier en allumant la lampe, en se remetant à la rédaction de son ouvrage sur "Virgile agriculteur", qui n'en était encore qu'aux premières pages du premier chapitre.

L'idylle d'Emile Lefresne et de Berthe Vallerin continuait à l'intéresser, un peu plus même qu'autrefois: c'était pour M. Randon une distraction, une occasion de sortir de lui-même, mais il trouvait que cette histoire d'amour trainait en longueur, qu'elle piétinait. Il eût voulu voir poindre un dénouement: rien ne l'annonçait. Le meunier de l'Etang-Neuf luttait contre ses concurrents, contre les moulins à vapeur de la région, avec plus de vaillance que de succès; il venait conter à M. Randon ses découragements, ses sursauts d'espoir. Il venait surtout pour parler d'"elle" et l'ancien professeur lui permettait d'alléger son coeur. Le père Vallerin semblait de moins en moins décidé à se laisser fléchir. Plusieurs fois même, le bruit du mariage de Berthe avec l'un des jeunes gens acharnés à la poursuite de sa dot, avait couru, mais avait été aussitôt démenti: "Qu'est-ce qui va arriver?" se demandait, comme à son ordinaire, M. Randon.

Il arriva qu'au commencement de son second automne à Villenoisy, M. Randon eut une attaque de goutte qui prit bientôt un caractère anormal et très grave, car elle se compliqua de néphrite et d'urémie.

A la nouvelle que M. Randon était menacé de mort, il y eut grand émoi dans tout le cousinage. Le médecin avait défendu qu'on fatiguât le malade de visites et Mme Alphonsine, s'armant de rigueur, faisait observer la consigne: elle ne cachait pas, au reste, l'état alarmant de son maitre. Des conciliabules agités, parfois violents, se tenaient chez les Robillot, les Merlain, les Chaumard et les autres cousins: une question, toujours la même, qui allumait les convoitises, suscitait des peurs, éveillait des espoirs et des jalousies, revenait en discussion à ces conseils de famille: "Si M. Randon mourait, qui hériterait? Qu'allait-il faire de sa fortune?"

— A qui donc qui la donnerait, si c'est pas à nous!

— I n'a personne que nous!

— Dame! On est de son sang!

— Il nous la doit!

— Sans nous, ça reviendrait au gouvernement qu'en a pas besoin. On lui en fourre assez. Le cousin Randon a bin de la chance de nous avoir!

— Pour sûr!

De très bonne foi, tous pensaient que le cousin Randon avait une fière chance de les "avoir". Ils eussent été surpris et même scandalisés, si on eût osé soutenir devant eux que, par le fait qu'ils existaient, ils ne rendraient pas service au parent riche: grâce à eux, n'avait-il pas tous la main des gens tout prêts à dépecer son bien, à partager sa dépouille, à vivre de sa mort?

Les femmes de la tribu, admises à ces conférences, y apportaient leur passion, leur acrimonie, leur instinct de jalousie, leurs désirs désordonnés et têtus. Le cousin Randon diviserait-il le gâteau en parts égales, ou bien, favoriserait-il les uns au détriment des autres? Quand on abordait ce point délicat, l'accord cessait, et la discussion s'envenimait.

— Moi, j'suis plus près que toi: j'suis issu de germain!

— Et moi aussi: t'es pas plus que moi!

— Et moi aussi!

— Moi, j'suis un Randon. Le cousin voudra que ça aille au même nom. Ca se comprend.

— Oui, mais la loé, c'est la loé: elle donne aux plus proches.

— I s'occupe bin de ça! On est de son sang, ou on n'en est pas! Il est bin maître de ce qu'il a, il peut en faire des choux ou des raves!

— Sa mère et ma mère étaient cousines germines: il le sait bin!

— Oui, mais moé j'lui tiens par son père: ça vaut toujours mieux quand c'est par les hommes!

Ah! cet arbre généalogique des Randon! Jamais il n'avait été si vigoureusement secoué. Tous y voulaient grimper à la fois pour s'y percher en bonne place, le plus près possible du cousin Philippe.

Et la distribution des morceaux de l'héritage, "l'attribution des lots", comme disent les notaires, de quelle manière s'accomplirait-elle? Chacun voulait un lot à sa convenance et tous les lots "convenaient" à tous. Et la villa du p'tit Philippe? Et le mobilier? Et les vêtements du cousin? Et le linge? Ah! le linge! La seule idée du partage qu'on en devait faire échauffait la cupidité des femmes. Rosalie Chaumard en perdait le sommeil. Elle se voyait déjà fourrageant les grandes armoires de la villa, massives, profondes, qu'elle savait pleines de piles de draps, de serviettes, sur lesquelles elle jetait, lors de ses visites, des regards de concupiscence: elle se représentait déjà promenant une main amoureuse sur ces rudes toiles de ménage "comme on n'en fait plus", et ses yeux flambaient de convoitise impatiente dans sa figure grise et craquelée comme un plat de grosse faience qui a longtemps tenu le four.

Les hommes s'apprêtaient à rajeunir leur garde-robe avec les vêtements du cousin: on les connaissait tous, dans le détail. Un long pardessus de fourrure, une "peau" que M. Randon portait l'hiver lorsqu'il se rendait en voiture à Montbois, était très désiré. C'était si commode, ces grandes "machines" là, lorsqu'on allait par la neige ou la bise au marché ou à la foire!

— I me la faudrait bin, disait Merlain, v'là que ma peau de chieuvre (1) est quasiment usée. J'peuv' pas me passer de ça. J'la veux.

Ce Merlain était très convaincu qu'il ne pouvait vivre heureux que dans une peau de bête: on n'est bien que chez soi, c'est vérité d'expérience.

— Si elle me revient, j ete la revendrai, faisait Brossard.

— J'la veux! accentuait Merlain.

C'est ainsi qu'on vendait la peau du cousin Randon avant qu'il ne fût mort, tous, éberlués d'espoir, n'oubliaient qu'une chose, c'est que le défunt dont ils héritaient était encore vivant: il ne lui restait plus qu'à mourir, mais il est des gens qui font des difficultés pour tout!

Que le cousin pût guérir après ce qu'on disait de son mal, c'était là une supposition qui leur semblait bien invraisemblable, et, à vrai dire, quelque peu malséante. Le vieux Robillot, le plus âpre de ces ruraux, s'en allait, plusieurs fois par jour, aux informations à la villa du Pausilippe: il en rapportait de sombres pronostics: "Ca remonte, ça remonte, c'te goutte! disait-il. Pour sûr que ça va l'étouffer. Déjà, qui ne peut pus reprendre son souffle!... Ces gens-là ça ne travaille pas, ça s'nourrit trop bien: l'Alphonsine lui fait de trop bons fricots, ça lui a détérioré le sang... Il est usé, usé."

(1) Chèvre.

M. Randon avait pour médecin le docteur Sebaut: plus d'une fois, on avait, avec des mines affligées, cherché à connaître ses prévisions sur la maladie du cousin. Le docteur était assez bien défendu par son caractère rugueux, tout hérissé de pointes, contre ces extorsions du secret médical. Il coupait court à ces interrogations qui lui étaient suspectes par un: "Qu'est-ce que ça peut bien vous faire?", puis, il refusait d'ouvrir la bouche: "Il est cousu, cet homme-là," disait rageusement Rosalie Chaumard.

Une inquiétude qui prenait souvent l'intensité d'une angoisse, venait troubler les grands espoirs des cousins et des cousines. Si M. Randon signait "un papier" par lequel ils seraient déshérités, en tout ou en partie, et "avantageant le gars à la Lefresne", comme ils disaient entre eux. Evidemment, le danger était là et tous le comprenaient. Emile et sa mère étaient les seuls admis auprès du malade. Mme Lefresne, installée à la villa, se révélait garde-malade experte, vigilante, obstinée dans son dévouement. Mme Alphonsine avait dû subir cette aide qu'elle détestait et qu'elle avait cherché à écarter, mais M. Randon, qui appréciait les soins intelligents que lui prodiguait Mme Lefresne, avait parlé en maître: "Je veux qu'elle reste", déclara-t-il. Le vieux Robillot n'était pas le dernier à deviner que la présence de Mme Lefresne auprès du cousin Philippe, mettait en péril grave les "droits" de la parenté: "Heureusement, disait-il, que l'Alphonsine est là, elle "hait" l'Emile encore plus que nous!" "Ah! la canaille! la canaille!" s'exclamait-on de toutes parts, lorsque le nom du meunier venait à être prononcé dans l'assemblée des cousins: et tout aussitôt, le conseil de famille tournait au conseil de guerre. A l'unanimité, on décidait qu'il fallait surveiller l'ennemi, la Lefresne et son grand gars.

Un après-midi, vers les cinq heures, M. Randon eut une crise de suffocation avec les symptômes impressionnants de l'angine de poitrine. Le docteur Sebaut, aussitôt prévenu, accourut: il amenait avec lui, dans sa voiture, Me Jonceau, notaire à Montbois, un ami du malade. En même temps qu'eux, arrivait l'abbé Nantois, curé de Villenoisy. Le père Robillot, toujours aux aguets et qui, depuis une semaine, passait ses journées à obsever la route, jeta l'alarme dans toute la parenté. Certes, le vieux madré eût préféré se rendre seul à la villa pour ne point courir le risque de partager avec d'autres ses "chances" d'héritage qu'il jugeait grandes, mais il était lui-même épié, surveillé de près par les cousins qui se jalousaient les uns les autres et ne s'entendaient que pour faire front contre l'ennemi commun, les Lefresne. Le père Robillot connaissait ses cohéritiers: il les savait défiants, et n'ignorait pas, étant défiant lui-même, qu'il faut toujours se défier des défiants. Il devinait qu'il serait aussitôt suivi par toute la tribu: il aimait mieux ne point exciter, par une démarche sournoise, ceux qu'il aurait tenté d'évincer, vainement du reste. Il annonça que des choses graves se passaient à la villa du P'tit-Philippe. Le médecin, le notaire, le curé, décidément, une succession allait s'ouvrir.

Chez les Chaumard, les Merlain, les Dubois, les Brossard, ce fut de l'affolement. La présence de ce notaire auprès du cousin les angoissait tous: sans doute, en ce moment même, M. Randon, avant d'entrer dans son éternité, dictait ses "volontés", distribuait son bien, après l'avoir concassé en de multiples parts: qui donc aurait le plus gros lot? On n'allait pas jusqu'à douter que M. Randon ne laissât son avoir à ses cousins: ne leur avait-il pas répété cent fois qu'ils étaient sa famille, qu'il aimait en eux les gens de sa race, de son sang, qu'il n'admettait pas qu'on déshéritât les siens pour donner sa fortune à des étrangers, à des oeuvres de philanthropie. Oh! comme ils comprenaient le cousin Philippe!... Oui, mais le privilège qu'il accordait à Emile Lefresne et à sa mère de les admettre auprès de lui, à cette heure grave entre toutes où il allait quitter ce monde, l'attachement qu'il leur marquait depuis le début de sa maladie surtout, les menaçaient des pires surprises. Ces brigands de Lefresne, ces "avaleurs d'argent" étaient capables de tout se faire donner!

Bientôt, la cuisine de la villa du Pausilippe s'emplit de cousins et de cousines venus là pour "attendre": Mme Alphonsine, retenue auprès du malade, n'avait point paru pour en défendre l'entrée. Ils portaient l'inquiétude sur leur figure, tous hantés par la même obsédante pensée: "Hériteraient-ils, et de quoi?" Pourquoi étaient-ils venus? Ils ne savaient au juste. Ils surveillaient le couloir qui conduisait à la chambre du malade: à tout prix, il fallait empêcher Emile Lefresne, qu'on savait à son moulin de l'Etang-Neuf, de pénétrer auprès du cousin Philippe, à cet instant décisif où le notaire était là. Même, on avait aposté le petit Pierre Brossard, un gamin de dix ans, à la grille de la villa: dès qu'apparaitrait le meunier, qui ne pouvait manquer d'arriver, l'"occasion" étant vraiment trop belle pour lui, l'enfant Brossard devait venir le signaler.

Le gamin accourut essoufflé:

— Le v'là! Le v'là! à bicyclette! lança-t-il.

— Va lui dire, ordonna le père Robillot, que le feu est à son moulin, qu'en montant au grenier chez ton père, t'as aperçu des flammes qui sortaient par les fenêtres!

— C'est que, dit l'enfant, i verra bin que c'est une menterie. I me croira pas, et i me donnera une tape!

— Va-y! va-y! lui criait Rosalie Chaumard. Si ce gars-là entre, j'aurons rin!... Dire que la grosse Lefresne aura pour elle toute seule tout ce qu'y a dans les armoires! Des piles de torchons, tout neufs, qu'ont jamais servi!

Tandis que le gamin hésitait, immobilisé par la peur d'une "tape", Emile Lefresne traversa le couloir, et, sans tourner la tête du côté de la cuisine où il devinait l'ennemi aux aguets, il pénétra dans la chambre de M. Randon:

— Le vaurien! dit Merlain, le v'là qui va nous voler not' droit!

— J'aurons rin! J'aurons rin! répétait Rosalie Chaumard. Tenez, quand j'y pense, j'en ai le ventre rétréci.

Elle s'écroula sur une chaise, les deux mains sur son abdomen que tordait l'angoisse.

Un quart d'heure passa. La porte de la chambre de M. Randon s'ouvrit; un grand jeune prêtre, à l'allure résolue, au regard ferme et droit, parut. C'était l'abbé Nantois, curé de Villenoisy, qui avait su se faire une belle place dans les sympathies de l'ancien professeur. On se précipita vers lui:

— Comment ça va-t-y? demanda le père Robillot. "Ce poure" cousin!

— Un peu mieux, dit le prêtre qu'on sentait décidé à se tenir sur la réserve.

Le vieux Robillot hasarda la question qui lui brûlait les lèvres:

— A-t-il signé un papier? fit-il d'une voix qui tremblait.

— Quel papier?

— Un papier de notaire... un... testament.

L'abbé Nantois, les yeux dans les yeux du vieillard:

— Père Robillot, fit-il assez brusquement, je ne puis vous renseigner, "primo" parce que je n'en sais rien, "secundo" parce que, si je le savais, je ne vous le dirais pas, "tertio" parce que ce n'est pas votre affaire!

Et sans prolonger son discours, il sortit, laissant le père Robillot encore plus torturé d'inquiétude.

Le curé de Villenoisy venait de quitter la villa lorsque, de nouveau, la porte de la chambre de M. Randon s'ouvrit et le docteur Sebaut entra en coup de vent dans la cuisine où il voulait, comme après chacune de ses consultations, se laver les mains. Apercevant la pièce grouillante de gens qui semblaient débattre un marché:

— Eh bien! quoi, s'écria-t-il, c'est la foire ici! Combien vendez-vous les "nourrins" (1) aujourd'hui?

Le médecin n'avait pas été long à s'expliquer la présence de ces hommes et de ces femmes et à deviner leurs agitations: depuis vingt-cinq ans qu'il les palpait, les auscultait, qu'il leur faisait tirer la langue, qu'il les voyait aux jours de maladie où les plus défiants ont des accès de franchise et de sincérité, le docteur Sebaut connaissait son monde:

— Monsieur Sebaut, lui demanda Merlain, y aurait-il pas moyen de voir le cousin?

— Ah! ça, je m'y oppose, et que je vous y prenne! déclara le docteur Sebaut, de ce ton brusque qui était dans sa manière et qui le faisait traiter de vieux "rebrousse-poil" par ses clients eux-mêmes... quand ils étaient guéris.

— Y a-t-il encore de l'espoir? interrogea le père Robillot.

— S'il y a de l'espoir! dit le médecin, goguenard, mais je pense bien!... Et même, j'ai une bonne nouvelle à vous apprendre: Randon guérira. Il a une crise, ça fait bobo, bien sûr, mais ça passera, ça passera. Ah! il est solide, et vous enterrera tous, c'est moi qui vous le dis. Avec un coffre pareil!...

Le vieux Robillot, qui ne sentait pas l'ironie violemment sinapisée des propos du médecin, osa lui confier ses terreurs:

— Monsieur Sebaut, dit-il s'adressant au docteur qui s'était dirigé vers une fontaine de faïence et s'y savonnait furieusement les mains, c'est qu'on est bin tourmentés tertous!...

— Tourmentés, pourquoi? Puisque je vous dis que votre cousin guérira, j'en réponds!

— On est bin contents, pour sûr, reprit le père Robillot, mais, c'est qu'on est de son sang!... S'il arrivait malheur, tout de même, c'est nous que nous devrons hériter. Ca nous revient. Eh bien, c'te notaire qu'est là!... On ne sait pas si le cousin a signé un papier, et v'là ce qui nous fait faire du mauvais sang. C'est c'te papier, quoé!

Le médecin tourna la tête: il vit des figures ravagées par l'inquiétude, des yeux qui mendiaient la bienfaisante certitude. Alors, il éclata:

— Ah çà! fit-il, de cette voix âpre qui montait si vite au ton de la colère, est-ce que, par hasard, vous me prendriez pour un croque-mort? Ce n'est pas mon métier, je vous préviens! Si vous teniez tant que ça à hériter, il fallait faire venir mon confrère de Montbois, le fameux Touroux: en voilà un accoucheur d'héritages, ce médecin-là, et je vous prie de croire qu'on peut l'appeler le médecin des morts! Il ne rate pas un de ses malades. Aussitôt pris, v'lan, il vous l'expédie en cinq sec dans l'autre monde, sans qu'il ait même le temps de crier "ouf"!... C'étant pourtant le moment de vous servir de lui: est-ce qu'on ne parle pas de le décorer! Riche idée! Qu'on lui en flanque, de la décoration, qu'on lui en flanque à gogo! Il a déjà le poireau, les palmes, le Nicham et toute une marmaille de petits ordres de chez les rastas: il sera bientôt comme l'âne chargé de reliques. Qu'on lui en donne encore! Le gouvernement est son protégé, son serviteur. Touroux lui est d'un assez bon profit, à l'Etat, avec toutes les successions que le confrère lui permet d'écrémer, et sans se donner beaucoup de mal encore! Il sait par coeur une demi-douzaine de formules de drogues qu'il prescrit au petit bonheur — quand je dis bonheur!... — pour toutes les maladies; souvent même, avec une seule ordonnance, le gaillard vous assomme deux ou trois malades, dans la même journée. Veinard de confrère: il a des ordonnances à répétition! Ah! oui, le ministre des Finances lui doit une fière chandelle à Touroux: il a joliment aidé la République à se dépêtrer de son déficit chronique, depuis qu'il exerce à Montbois sa coupable industrie. Il retarde la banqueroute: allons, nom d'un chien, qu'on décore Touroux, coadjuteur de la Mort, bienfaiteur de la République une et indivisible!... Marianne! Marianne! clama le docteur Sebaut interpellant audacieusement la République par son petit nom, une croix à Touroux, et plus vite que ça! Une belle croix rouge, bien saignante au monsieur! Boum!...

Le docteur Sebaut prolongea indéfiniment ce "boum!..." écho des restaurants parisiens, qu'il avait retenu de sa vie d'étudiant.

(A suivre)

(1) Les jeunes porcs.

PETITES ANNONCES

[illegible]

A LOUER — [illegible]

[illegible]

A VENDRE — [illegible]

A LOUER — [illegible]

PERDU — [illegible]

[illegible]

AU SACRE-COEUR

Programme de la messe de minuit au Sacré-Coeur

Entrée: orchestre.

"Missa [illegible]", [illegible]

"Kyrie", "Gloria", "Agnus", [illegible] Saint-Jean-Baptiste, de La Tourelle.

"Gloria", "Credo" [illegible] Noëls, de [illegible].

Offertoire: "Noël", Gounod — [illegible]

Mlle Yvette [illegible].

A la deuxième messe — "Au Saint Berceau", Chœur, Mlle Yvonne Thibault.

Organiste: Mme Louise Thibault.

Directeur: M. J.-A. Hébert.

Les fils des Sarcleurs

Grand merci à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui, par l'entremise de son délégué officiel, le Dr J.-J. Trudel, a récompensé les plus méritants de nos élèves.

Ce geste annuel ne peut que contribuer à maintenir nos élèves fiers de leur race.

Souhaitons que, l'année prochaine, nos élèves, ces fils nés de Canadiens-[illegible] de nos plaines, "ces fils des [illegible]" doublement fiers de leur école du Sacré-Coeur parce que catholique et bilingue, puissent réclamer de l'Association un plus grand nombre de médailles, de prix et de diplômes.

A cette séance de vendredi dernier, ouverte à 8 h. 30, il y eut musique vocale et instrumentale. Il y eut représentation de la saynète "Peuple [illegible]". Mlles Y. Taillon, M. Pelletier, J. Blanchard et M. Mongeau remplirent leurs rôles en gardant la leçon de cette saynète.

Après la distribution des lauriers, des félicitations et des encouragements et en des termes qui montrèrent son amour de la langue française, et partant son intérêt pour l'Association d'Education, M. le Dr Trudel insista sur les moyens à prendre pour assurer cet amour de la langue française et répondre au but de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

En haut et en bas

La partie de cartes organisée par Mme G. Bouchard a obtenu une vogue spéciale. La salle paroissiale s'est trouvée trop petite pour la circonstance. Il a fallu mettre les amateurs dans les salles voisines, et en bas, dans la salle Saint-Jean-Baptiste. Et s'il y en a eu des gagnants! Voulez-vous cette longue liste:

Au bridge — Prix pour dames: 1er, Mme G. Laflèche; 2me, Mlle Blanche Viens. Prix pour messieurs: 1er, M. Edmond Chénier; 2me, M. C.-M. [illegible].

Au 500 — Prix pour les messieurs etc.: Mme M. Daigneault, Mlle A. Dorin, Mlle M. Robertson, Mme M. [illegible], Mme G. Bernardin, Mme H. Jeffrey; consolation, Mme [illegible]. Prix pour les messieurs [illegible]: MM. J. Desmarais, J. Ritchot, M. Normandeau, A. Gauthier, A. Marceau, M. Allaire; consolation, A. Roy.

Tirage du $5 en or — M. A.-X. McDonald, 302, Lindsay Bldg., l'a gagné [illegible].

Rôtissoir électrique — Non réclamé; le gagnant est celui qui a le numéro 21 de la série [illegible].

La toboggan a glissé jusqu'au numéro 1366; Mlle Yvonne Taillon est l'heureuse gagnante.

Prix d'entrée: Mme L. Aubin et M. O. Reilly.

A la dernière heure du jour il y eut rafraîchissements et audition des artistes, des chansons de Mme Hackett et du Dr P.-E. Laflèche, dentiste.

Achevons ce compte rendu par des remerciements aux artistes, aux donateurs et aux donatrices, à Mme Carley, aide admirable de l'organisatrice, à tous ceux et celles qui par leur concours ont contribué au succès de cette soirée.

Le 23 au soir

Dernière annonce! A quoi vous attendez-vous le 23 au soir? A une grande partie de cartes au profit de nos oeuvres paroissiales, et avant la fin de la soirée, à une grande raffle de dindes. La Société Saint-Jean-Baptiste répondra à vos désirs.

En passant, donnons le résultat de la belle soirée de mercredi dernier à la salle Saint-Jean-Baptiste. Gagnèrent aux cartes: Mmes H. Gauthier, O. Bourbonnais eurent respectivement le premier et le deuxième prix; Mme M. Messier, le prix de consolation. M. R. Thibault et M. le Dr Séguin eurent le premier et le deuxième prix pour les hommes. M. Gaston Carignan hérita du prix de consolation.

Baptêmes

Le 15 décembre — Joseph-Guy-Bernard, né le 12, enfant du Dr P.-E. Laflèche et de Cora Desjardins. Parrain, Joseph-F.-X. Laflèche, grand-oncle de l'enfant; marraine, Claire Laflèche, grand'mère de l'enfant.

Le 16 décembre — Marie-Cécile-Thérèse, née le 12, enfant de M. Edouard Blanchard et de Marie Lalonde. Parrain, Léon-P. Marcotte; marraine, Jeanne Blanchard.

Trentième anniversaire de prêtrise

Le R. P. W. Venne, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, est à son trentième anniversaire de prêtrise. Le "Ad multos et faustissimos annos" s'exprima dès lundi matin par la bouche des enfants, à la messe d'actions de grâces. Comme les fêtes se continuent jusqu'au mardi soir, il a été impossible d'en donner les détails à temps pour le journal d'aujourd'hui. La prochaine chronique commencera par un mot à propos de ces fêtes.

WINNIPEG

Concert français au CKY

Programme du concert français au théâtre Tivoli, le mercredi 19 décembre, sous la direction de M. Alexandre Caron, organiste de ce théâtre, en charge du département français de la maison J.-J.-H. McLean and Co. Ltd., pour la province du Manitoba. Ce programme sera irradié de 11 h. à minuit.

Orgue: "Rio Rita", "Mes joyeux noirs sont devenus des oiseaux bleus".

Trio: "Une voix appelle dans le lointain", morceau populaire.

Orgue (dédié à Norbert Jutras, Prince-Albert): "Berceuse Arabe", Chaminade; "Souvenirs", Deppen.

Chant, Mlle Yvonne Thibault: "Mon désir", Nevin; "Mon choeur s'ouvre à ta voix"; "Chant hindou", Bemberg.

Orgue, avec obligato de violon par Ralph Steiner: "Petit garçon"; "Je vous ai aimé comme je vous aime à présent".

Solo de piano, Mlle Annette Dostert: "Alt-wein", Godowsky; "Etude japonaise", Poldini; Valse, Brahms.

Orgue: "Mon ange", thème du spectacle "L'Ange de la Rue"; Mélodie drôle.

Récital Dostert

Tel qu'annoncé dans le dernier numéro de la **Liberté**, Mlle Annette Dostert, pianiste très distinguée, donnait un récital, le 13 décembre dernier, dans la salle du local "Music and Arts Building".

Inutile de faire l'éloge de cette artiste canadienne-française; son éloquence musicale est si bien connue qu'il ne nous reste qu'à lui adresser nos félicitations sincères pour le grand succès remporté à cette soirée.

Toutes les élèves du club "Senior" ont su, ce soir-là, spécialement se distinguer dans leur exécution musicale. Entre autres, qu'il nous soit permis de mentionner une de nos jeunes Manitobaines, Mlle Fabiola Gosselin, de Saint-Boniface.

A la clôture du récital, les demoiselles élèves "Senior" présentèrent, par l'entremise d'une toute petite, leur appréciation et leurs remerciements à Mlle Dostert, sous forme d'un gracieux bouquet de roses.

Espérons qu'à l'avenir nous aurons encore de ces heureux goûters musicaux qui font tant de bien au coeur et à l'âme.

AMICUS.

Le Choeur de l'Académie Sainte-Marie au théâtre Walker

Le choeur de cent voix de l'Académie Sainte-Marie, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, exécutera une série de chants de Noël au théâtre Walker, le dimanche 23 décembre, à 8 h. 45. Il sera accompagné par l'orchestre des Vétérans de l'Armée et de la Marine, qui donnera aussi un programme de musique de choix.

Voici le programme du concert:

Récitation par Ann Macpherson.

Ouverture, "Masaniello", Auber: l'orchestre.

Solo de piccolo par John Pettigrew.

"Tone Poem — Finlandia", Sibelius: l'orchestre.

"Christmas Carols", par le Choeur de l'Académie Sainte-Marie, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault — 1. "The First Nowell"; 2. "Adeste Fideles"; 3. "Over the Fields of Bethlehem"; 4. "Come and Worship"; 5. "Silent Night"; 6. "Gloria in Excelsis Deo".

Fantaisie descriptive humoristique, "The Southern Wedding", Lotter: l'orchestre.

Solo de cornet par Tom Cooper.

Chant, "Just Count the Stars", F. H. Grey: Olga Pavlova, élève de Mlle Y. Thibault.

Sélection, "Reminiscence of England", Godfrey.

"O Canada", "God Save the King".

A.-J. Williams, chef d'orchestre.

LILLE — S. G. Mgr Hector-Raphaël Quilliet, archevêque titulaire de Sergiopolis et ancien évêque de Lille, vient de mourir à Bouvroy (Pas-de-Calais), à l'âge de 69 ans.